



Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

RAPPORT ANNUEL
2011-2012

TABLE DES MATIÈRES



03	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DU PDG
04	QUI NOUS SOMMES
05	CONSEIL ET GOUVERNANCE
07	SURVOL DE L'ORGANISATION
09	SITUATION ET RÉSULTATS DE 2011-2012
	I. OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ
	II. PRIORITÉS DU MINISTÈRE DE L'INFRASTRUCTURE
	III. AUTRES RÉALISATIONS
	IV. LIAISON AVEC LES PERSONNES INTÉRESSÉES
	V. CONTRIBUTION À LA COLLECTIVITÉ
22	RAPPORT DE GESTION
32	ÉTATS FINANCIERS
33	RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DU PDG

Il s'agit ici du premier rapport annuel de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, du nouvel organisme « Infrastructure Ontario », créé le 6 juin 2011 à la suite de la fusion de la Société ontarienne de projets d'infrastructure, de la Société immobilière de l'Ontario et de la Société Stadium Corporation of Ontario Limited.

Infrastructure Ontario a connu une année extraordinaire en 2011-2012 : six projets de DMFA exécutés comme prévu; six projets en grande partie exécutés; 3,7 milliards de dollars en prêts en cours; 88 millions de dollars en ventes de terrain; 100 p. 100 des travaux de construction exécutés conformément au budget et 26 p. 100 de réduction dans l'utilisation d'électricité (par rapport à l'année de référence 2002-2003). Ces réalisations sont d'autant plus remarquables qu'elles ont eu lieu pendant l'année où les trois organismes furent fusionnés.

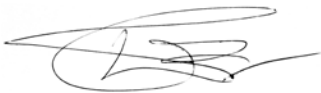
Je tiens à féliciter tout le personnel d'Infrastructure Ontario pour ses efforts inlassables qui, d'année en année, ont permis à l'organisme d'atteindre ses objectifs. Je suis très fier du dévouement et de l'engagement dont il a fait preuve pour atteindre des résultats qui répondent aux attentes du gouvernement. Je tiens aussi à remercier le ministre Chiarelli et le personnel de son ministère pour leur soutien continu, ainsi qu'à exprimer ma reconnaissance à mes collègues du conseil d'IO pour leur dévouement et engagement, en particulier pendant une année de transition.

L'année dernière, ce fut aussi le départ de M. David Livingston qui, au cours de plus de six années, a fait d'Infrastructure Ontario un organisme de calibre mondial. À titre personnel et au nom du Conseil, je tiens à remercier David pour ses qualités de chef, son dévouement et ses efforts inlassables qui ont contribué à hisser Infrastructure Ontario à sa position actuelle.

Une fusion s'accompagne de changement, mais aussi de possibilités éventuelles. Le gouvernement continue de voir dans Infrastructure Ontario un partenaire clé dans l'exécution de Construire ensemble, plan d'infrastructure à long terme de l'Ontario, comme l'atteste l'attribution d'une saine série de travaux. De plus, le Budget de l'Ontario de 2012 a annoncé de nouveaux domaines où l'on appliquerait les compétences d'infrastructure Ontario, y compris la Stratégie de renouvellement des services immobiliers et l'examen des biens gouvernementaux par le gouvernement. Dès le début de 2012-2013, nous avons vraiment de quoi être fiers à Infrastructure Ontario.

Sur sa lancée, Infrastructure Ontario maintiendra l'engagement qu'il avait pris de fournir un excellent service à tous ses clients, tout en veillant à ce que le contribuable en ait pleinement pour son argent.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.



D. Anthony Ross
Président du conseil et président-directeur général
Infrastructure Ontario

QUI NOUS SOMMES

Infrastructure Ontario est une société de la couronne appartenant entièrement à la Province de l'Ontario et établie par la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier*, laquelle définit nos responsabilités vis-à-vis de nos intervenants. Infrastructure Ontario se guide sur les plans provinciaux d'immobilisations (Provincial Capital Plans) qui tirent parti du succès du plan ReNouveau Ontario et du cadre provincial Pour un avenir meilleur.

Nous disposons de cinq entreprises qui fournissent leurs services directement aux clients: exécution de Grands projets pour les clients du secteur provincial et d'autres secteurs publics de l'Ontario; Prêts à des entités du secteur parapublic de l'Ontario; Biens-fonds de l'Ontario devant atteindre les objectifs à court et à moyen termes du portefeuille pluriannuel; Gestion des biens immobiliers pour s'acquitter de nos responsabilités de propriétaire aux services publics de l'Ontario; Développement de la société pour aider le gouvernement dans ses efforts de réforme.

Les cinq entreprises d'Infrastructure Ontario sont soutenues par un personnel de spécialistes en communications, en gestion des programmes, en services juridiques, en ressources humaines, en technologie de l'information, en approvisionnement, en finances et en gestion des risques.

En outre, l'organisme gère les finances du portefeuille possédé et loué par la couronne et placé sous la responsabilité du ministre de l'Infrastructure - Portefeuille immobilier général (GREP).

VISION ET VALEURS

Notre vision

Être reconnu comme organisme de calibre mondial dans la modernisation des services publics.

Valeurs

Il s'agit d'être :

Respectueux

- Nous estimons que l'honnêteté et l'humilité sont d'une importance capitale pour créer un climat de confiance auprès des propriétaires, des employés, des partenaires et des clients. Nous nous guidons sur nos valeurs

Plein de ressources

- Nous encourageons la collaboration, communiquons ouvertement, recherchons l'innovation, célébrons le succès et tirons des leçons de nos erreurs. Nous sommes constamment en quête de solutions

Axé sur les résultats

- Nous sommes réceptifs et répondons de nos actes. Nous nous concentrons sur l'exécution des tâches

Responsable

- Nous agissons avec intégrité. Nous sommes résolus à faire ce qu'il faut

CONSEIL ET GOUVERNANCE

Gouvernance de la société

La structure de gouvernance de la société d'Infrastructure Ontario est stipulée dans la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier*. Elle figure aussi dans le nouveau protocole d'entente qui sera conclu avec le ministre de l'Infrastructure.

Infrastructure Ontario constitue une entreprise opérationnelle en vertu de la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes, émise par le Conseil de gestion du gouvernement.

Infrastructure Ontario appartient au gouvernement provincial. Le président du conseil, le conseil d'administration et le président-directeur général sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. En outre, dans le cadre de l'engagement d'Infrastructure Ontario en matière de bonne gouvernance, la Société dresse un rapport annuel conformément aux directives du Conseil de gestion du gouvernement. Ce rapport est approuvé par le Conseil d'administration et soumis au ministre de l'Infrastructure pour son dépôt à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Conseil d'administration

Infrastructure Ontario est régi par un Conseil d'administration. La *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier* stipule que le Conseil sera composé au maximum de 13 membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le rôle du Conseil consiste à superviser la gestion de l'activité et des affaires d'Infrastructure Ontario. À cet égard, le Conseil est censé user de discernement pour approuver l'orientation stratégique d'Infrastructure Ontario, surveiller le rendement et rendre compte de la situation au ministre de l'Infrastructure, par l'intermédiaire du président du conseil, au sujet de questions pertinentes.

Mandats des membres du Conseil d'Infrastructure Ontario

Nom	Mandat actuel
D. Anthony Ross, président du conseil	6 juin 2011 – 31 mars 2013
Patrick J. Dillon	6 juin 2011 – 5 septembre 2012
Mitch Kowalski	6 juin 2011 – 14 janvier 2013
Karen H. Weaver	6 juin 2011 – 14 janvier 2013
Carol Gray	6 juin 2011 – 23 janvier 2013
Linda D. Robinson	6 juin 2011 – 20 février 2013
Jim Schwindt	6 juin 2011 – 20 février 2013
Lawrence Kelly	6 juin 2011 - 3 mai 2013
Isabel Meharry	6 juin 2011 – 23 août 2013
Darija Scott	6 juin 2011 – 23 août 2013
Gadi Mayman	6 juin 2011 – 23 janvier 2014
John Swinden	6 juin 2011 – 26 janvier 2014

Comités du Conseil

Comité de vérification

Le Comité de vérification est chargé de surveiller la communication d'information financière et la gestion des risques d'entreprise d'Infrastructure Ontario. Il relève du Conseil d'administration, dont il aide à assumer les responsabilités de supervision relatives au rendement financier d'Infrastructure Ontario.

Comité des risques

Le Comité des risques veille à ce qu'Infrastructure Ontario adhère à la directive sur les risques de crédit et à la directive sur la gestion des risques actif-passif approuvées par le Conseil d'administration, propose des directives au conseil, approuve les transactions immobilières dans les limites établies et surveille le profil de risques d'Infrastructure Ontario.

Comité de gouvernance et de rémunération

Le rôle du Comité de gouvernance et de rémunération consiste à présenter au Conseil des propositions sur la composition dudit Conseil et de ses comités, ainsi qu'à promouvoir une série de principes de gouvernance de la société visant à encourager un climat sain de gouvernance à Infrastructure Ontario. Le Comité est aussi chargé d'examiner et de proposer des plans de rémunération et de succession pour le personnel, ainsi que de donner un aperçu des régimes de pension et d'avantages de la société.

Gouvernance et responsabilisation

Délégations de pouvoirs

En septembre 2011, le Conseil d'administration a révisé les délégations de pouvoirs, en précisant les responsabilités à tous les paliers pour toutes les activités et transactions d'Infrastructure Ontario.

Accès à l'information

Infrastructure Ontario a reçu une cote de conformité de 100 p. 100 pour toutes les demandes d'accès à l'information (15) reçues et traitées d'ici à la fin de l'exercice financier. Toutes les demandes ont été traitées dans le délai prescrit par la loi, afin de donner les réponses en temps opportun et de garantir la transparence.

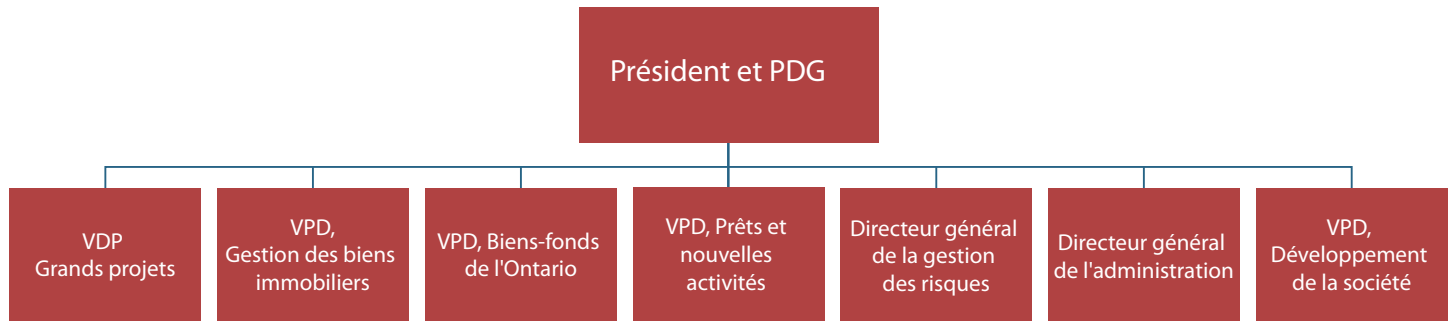
Comités de gestion

La gestion surveille les questions d'entreprise et de société par l'intermédiaire de divers comités et la communication régulière d'information, afin d'assurer une résolution opportune de ces questions. Ces comités servent de tribunes qui permettent de traiter des questions de façon opportune avec un vaste échantillon représentatif de participants et de cadres d'Infrastructure Ontario. À Infrastructure Ontario, les comités-clés comprennent le comité directeur de DMFA, le comité du crédit, le comité des opérations et le comité directeur de l'immobilier.

SURVOL DE L'ORGANISATION

Organigramme

Infrastructure Ontario se compose de sept secteurs fonctionnels, illustrés dans la figure ci-dessous : Grands projets, Gestion des biens immobiliers, Biens-fonds de l'Ontario, Prêts et nouvelles activités, Gestion des risques, Services de la société et Développement de la société, comme le montre la figure ci-dessous.



Grands projets

Les Grands projets sont chargés de la gestion de l'exécution des projets publics d'infrastructure. Le travail s'étend d'une part de la gestion de l'approvisionnement et de la négociation des contrats avec les consortiums du secteur privé à, d'autre part, la gestion des projets allant de l'approvisionnement à la fin des travaux de construction.

Gestion des biens immobiliers

La Division de la gestion des biens immobiliers se compose de trois groupes : Gestion des biens, Services immobiliers et Prestation des services aux clients.

Le groupe de gestion des biens supervise divers fournisseurs de services du secteur privé pour tirer parti de leurs compétences dans la prestation des services immobiliers régionaux à ses clients et locataires. Ces services comprennent la gestion des installations et la gestion des projets. En outre, le groupe exécute les programmes à long terme d'investissement en biens et en immobilisations pour le portefeuille du ministère de l'Infrastructure.

L'équipe des Services immobiliers veille à appuyer les engagements élargis du gouvernement de l'Ontario, c'est-à-dire conçoit, propose et applique des programmes immobiliers, fait preuve d'une diligence raisonnable en matière immobilière, y compris les initiatives de baux et la gestion de l'énergie, les approbations de planification municipale, la gestion environnementale, l'accessibilité, la sécurité, la gestion culturelle et du patrimoine.

Le groupe de la prestation des services aux clients œuvre étroitement avec les ministères clients et conçoit des options d'aménagements immobiliers et des exigences de planification du programme d'immobilisations pour des solutions et des projets efficaces et de qualité et des examens de diligence raisonnable dans l'immobilier.

Biens-fonds de l'Ontario

Le groupe des Biens-fonds de l'Ontario dirige des examens stratégiques de portefeuille, des plans de rationalisation et des plans d'utilisation parallèle, y compris l'examen et l'application des aménagements immobiliers au moyen de coentreprises et de cessions-baux de vente. Le groupe est aussi chargé de la cession de biens appartenant à la province et de l'acquisition de terrains au nom des ministères clients.

Prêts et nouvelles activités

Le groupe Prêts et nouvelles activités est chargé, pour le programme de prêts d'Infrastructure Ontario, de la création de débouchés pour les divisions d'Infrastructure Ontario et d'assurer le soutien des communications pour toute l'organisation.

Le mandat du groupe consiste à accroître les secteurs d'activité, en coordonnant les services consultatifs destinés aux ministères, aux municipalités et à d'autres organismes publics au sujet des transactions commerciales et des possibilités éventuelles d'exécution d'infrastructure. Le programme des prêts offre aux municipalités, aux universités et à d'autres entités du secteur parapublic l'accès à des prêts abordables pour édifier et renouveler l'infrastructure publique.

Développement de la société

Développement de la société assume trois responsabilités clés : soutenir l'expansion de ServiceOntario grâce à de nouveaux partenariats avec le secteur privé; dégager de nouvelles formes de valeur ajoutée dans le secteur public de l'Ontario pour contribuer à la pleine mobilisation des biens matériels et intellectuels; déterminer les possibilités de financement d'initiatives sociales qui font état d'économies de coûts, tout en maintenant ou en rehaussant les niveaux de service.

Gestion des risques

La Gestion des risques soutient l'organisation, en surveillant les activités de gestion des risques à l'échelon de la société et en en rendant compte. Cela comprend l'équipe du trésor et de la gestion des risques qui gère le risque du crédit, le risque des taux d'intérêt, le risque du financement et des liquidités. En outre, la Division de la gestion des risques fournit un soutien au cadre de gestion des risques de la société, approche intégrée de gestion des risques supervisée par le directeur général de la gestion des risques.

La Gestion des risques offre aussi un soutien organisationnel pour les questions juridiques, l'approvisionnement et la planification des activités.

Services de la société

Les Services de la société sont chargés de fournir des services à toute l'organisation dans les domaines des finances, de la gestion des programmes, des ressources humaines et de la technologie de l'information.

SITUATION ET RÉSULTATS DE 2011-2012

I. Objectifs de la société

Objectif de la société	Buts fixés de 2011-2012	Résultats
1. Grand volume de rendement	<ul style="list-style-type: none"> • Six projets de DMFA exécutés comme prévu • 3,7 G \$ en prêts en cours en fin d'exercice • 85 M \$ en ventes de terrain • 100 % des projets de construction exécutés comme prévu 	<ul style="list-style-type: none"> • Six projets à la clôture des DP • 3,8 G \$ en prêts en cours • 88 M \$ en ventes de terrain • 100 % des projets de construction exécutés comme prévu
2. Grande qualité de rendement	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des projets de DMFA exécutés suivant le budget • 100 % des projets de construction exécutés suivant le budget • 20 % de réduction d'électricité par rapport à l'année de référence de 2002-2003 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des projets de DMFA exécutés suivant le budget • 100 % des projets de construction exécutés suivant le budget • 26 % de réduction d'électricité pour les installations appartenant au gouvernement et gérées par IO
3. Grande satisfaction des clients	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction de 75 % pour les clients – moyenne des notes de sondage dans tous les secteurs d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de satisfaction de 90 % pour les clients
4. Nouvelles possibilités	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de 20 projets sur trois ans, afin de maintenir une série pour le marché • De nouvelles activités génératrices de revenus sont conçues pour la croissance d'IO • Initiatives stratégiques du gouvernement pour veiller à ce que ses efforts de réforme soient déployés 	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de 20 projets • Création de 5,869 M \$ en nouveaux revenus • IO va participer aux efforts de réforme du gouvernement
5. Solide rendement fiscal	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget des dépenses d'exploitation est battu • On a trouvé de nouvelles façons d'abaisser les coûts auxiliaires et de conseil • Le taux d'inoccupation des locaux est inférieur à 4 % dans tout le gouvernement • On a atteint les buts fixés pour les économies consécutives à la fusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Les dépenses effectives d'exploitation sont inférieures de 5 M \$ au budget • Baisse de 1,15 M \$ des coûts auxiliaires et de conseiller • Taux d'inoccupation des locaux à 2,6 % • Réduction de 7,2 millions de dollars du financement gouvernemental du fait des économies attribuables à la fusion.
6. Lieu de travail exemplaire	<ul style="list-style-type: none"> • Demeure l'un des « meilleurs lieux de travail » 	<ul style="list-style-type: none"> • IO ne s'est pas classé dans la liste des meilleurs lieux de travail du Canada pour 2012

SITUATION ET RÉSULTATS DE 2011-2012

II. Priorités du ministère de l'Infrastructure

Outre son mandat législatif, Infrastructure Ontario est aussi appelé à aider à atteindre les objectifs clés et à observer les priorités clé du gouvernement. En 2011-2012, Infrastructure Ontario a contribué à plusieurs initiatives de ce genre, consistant notamment à :

- Se conformer à la norme de locaux approuvée par le Conseil de gestion du gouvernement, celle-ci fixant comme moyenne au plus 200 pieds carrés louables (pi² louables) par équivalent plein temps (EPT) dans les nouveaux baux de locaux de bureau et les locaux de bureau (possédés et loués par le gouvernement) transférés dans tout le portefeuille de la FPO.
 - Par le biais de la Prestation des services aux clients (« PSC »), Infrastructure Ontario prépare une Analyse des options d'immobilier pour toutes les demandes des ministères en ce qui touche les nouveaux locaux de bureau, y compris les réimplantations et les expansions.
 - L'Analyse des options d'immobilier recueille les besoins des programmes des ministères, notamment les équivalents plein temps (EPT), et propose un besoin en superficie d'après la politique actuelle des locaux, stipulant un maximum de 200 pi² louables par EPT.
 - La PSC présente l'Analyse des options d'immobilier au ministère et, avant d'envisager la recherche d'un bail, elle propose en premier lieu les locaux sous-utilisés des ministères, en second lieu les locaux vacants qui appartiennent au gouvernement ou les locaux vacants de tiers.
 - Une fois que le ministère aura donné son approbation, la PSC veille à ce que la recherche de bail, de projet ou la conception des locaux qui en résultent soient conformes au maximum de 200 pi² louables par EPT.
 - Parmi les exemples de l'exercice financier antérieur, citons la phase 1 du 222 Jarvis. La PSC a codirigé le processus de conception avec l'équipe de conception et les ministères pour s'assurer qu'on s'est conformé à la formule de 180 pi² louables par EPT pour 1 350 EPT au ministère des Services gouvernementaux et qu'on a observé la ligne de conduite relative aux lieux de travail. La PSC remplit le même rôle pour la phase 2 du 222 Jarvis, avec 600 EPT au ministère des Services gouvernementaux.
- Obtenir l'accréditation BOMA BESt (pour les installations de plus de 90 000 pieds carrés) dans 77 installations au total d'ici à 2012-2013 :
 - En 2011-2012, on a obtenu treize accréditations, ce qui porte à 70 le total des accréditations
 - Les sept autres accréditations sont planifiées pour 2012-2013

SITUATION ET RÉSULTATS DE 2011-2012

III. Autres réalisations

Points saillants

- Suite donnée aux demandes de services consultatifs émanant des ministères et des organismes gouvernementaux, ainsi que des entités du secteur parapublic :
 - Étude de capacité du marché entreprise pour le secteur des soins de longue durée
 - Services consultatifs de gestion de projet fournis pour le projet des femmes et des nourrissons de l'hôpital Mount Sinai au nom de l'hôpital et du ministère de la santé et des soins de longue durée
- Début de la conception du Laboratoire central de santé publique, à construire dans le bâtiment de la phase II de MaRS à Toronto, au nom de Santé publique Ontario
- Conception exécutée pour le système de suivi de la consommation d'énergie et le dépôt des données sur l'énergie pour tous les bâtiments du gouvernement provincial
- Programme exhaustif de gestion des ascenseurs pour tous les dispositifs élévateurs fonctionnant dans le portefeuille appartenant au gouvernement
- Communications avec les locataires et les ministères clients rehaussées par des réunions, des tableaux de bord et des bulletins
- Efforts de secours en cas de catastrophe :
 - Soutien aux ministères demandant des locaux à Goderich à la suite d'une tornade
 - Aide apportée à de multiples installations pour loger les évacués d'incendies de forêt
 - Soutien aux ministères clients dans le rétablissement des opérations à la suite d'incendies dans les installations à Sault Ste. Marie et à l'école W. Ross MacDonald à Brantford
- Rapports de tableau de bord conçus pour tous les secteurs d'activité pour mieux surveiller et gérer le rendement en fonction des objectifs organisationnels
- Introduction normalisée des rapports trimestriels du ministère de l'Infrastructure (MINF) pour les divisions des Biens-fonds de l'Ontario et de la gestion des biens immobiliers et conception du portail du MINF pour simplifier l'accès à l'information pour le MINF

Exemples de prix

- **Robinson place :**
Prix BOMA de l'immeuble de bureau de l'année (TOBY) dans la catégorie des bâtiments gouvernementaux, 2011
- **Tour Garden City (St. Catharines) :**
Prix de la terre BOMA Toronto, 2011
- **Don Lands Ouest et village des athlètes des jeux panaméricains/parapanaméricains :**
Excellence dans la conception de projets – Échelle de quartier, conférence canadienne de Brownfields, 2011
- **Centre des données du ministère des Services gouvernementaux :**
Médaille d'argent pour l'infrastructure du Conseil canadien pour les partenariats public-privé, 2011
- **Palais de justice de la région de Durham :**
Huit prix, y compris la médaille d'argent pour la prestation de services du Conseil canadien pour les partenariats public-privé, et prix de la gestion du financement des risques et du partenariat à la conférence canadienne de Brownfields, 2011
- **Géoportail d'Infrastructure Ontario :**
Première place, distinctions GTEC pour transformer l'activité du gouvernement et médaille d'or pour le meilleur SIG du secteur public, section de l'Ontario, URISA, 2011
- **Roy McMurtry Youth Centre :**
Cinq prix, dont une citation de l'American Institute of Architects et de l'Academy of Architecture, 2010
- **Hôpital Women's College :**
Prix national du mérite pour le financement de projets, Conseil canadien pour les partenariats public-privé, 2010
- **Système de santé du Niagara :**
Prix national du mérite pour le financement de projets, Conseil canadien pour les partenariats public-privé, 2009

Projets de gestion des biens immobiliers

222, RUE JARVIS, TORONTO

FAITS DE BASE

- Le rattrapage et la modernisation du bâtiment gouvernemental de 455 000 pieds carrés sis au 222 de la rue Jarvis, à Toronto, sont un des plus grands projets de rattrapage de bâtiment « vert » d'Amérique du Nord.
- Le rattrapage a transformé le bâtiment emblématique du 222 de la rue Jarvis en un bâtiment « vert » certifié « Leadership in Energy and Environmental Design », éconergétique, écologique et accessible.
- On a terminé la construction du bâtiment de base.
- L'aménagement du bureau intérieur préparera la zone du programme que le personnel TI du ministère des Services gouvernementaux occupera pour la phase 1.
- L'occupation des locaux par le personnel se fera progressivement au début de 2013 pour la phase 1.



CARACTÉRISTIQUES « VERTES » :

- Utilisation de matériaux à faibles émissions, dont les adhésifs, les matériaux d'étanchéité, les enduits et la moquette, qui réduisent les émissions de polluants dans l'air intérieur
- Chauffage, ventilation et climatisation et modernisation des commandes
- Infrastructure TI avant-gardiste, y compris technologie sans fil pour atténuer la nécessité de se déplacer pour des réunions
- Surveillance de la demande d'énergie et rapports connexes
- Récupération des eaux grises pour conserver la réserve d'eau douce (notamment réutiliser, traiter, filtrer ou irriguer l'eau des installations de bâtiments pour réduire l'utilisation d'eau douce)
- Capacité limitée de stationnement, accès aux transports en commun, entreposage des bicyclettes et vestiaires pour encourager l'utilisation de modes parallèles de transport

CARACTÉRISTIQUES D'ACCESSIBILITÉ

- Rampes d'accès extérieures et intérieures
- Portes à commande automatique sur les trajets d'accessibilité
- Toilettes à accès facile à tous les étages
- Toilettes accessibles à tous les étages des programmes
- Circulation élargie dans les corridors et les espaces communs pour faciliter l'accès en fauteuil roulant
- Corridors principaux et secondaires élargis
- Contrastes de couleurs et de textures pour les personnes malvoyantes
- Signalisation tactile
- Ascenseurs à accès facile permettant de se rendre à chaque étage

RENSEIGNEMENTS DE BASE:

Le rattrapage du 222 de la rue Jarvis crée un lieu de travail plus efficace sur le double plan de l'énergie et de l'espace, d'où des économies réalisées une fois les travaux terminés, du fait de la réduction des frais annuels d'exploitation et de l'évitement des coûts en capital.

TRILLIUM COURT, MUNICIPALITÉ DE LASALLE

FAITS DE BASE :

- Trillium Court, qui appartient à la River Park Non-Profit Housing Corporation, est un complexe de logement social du Sud-Ouest de l'Ontario, composé de 56 logements situés dans la municipalité de LaSalle sur la propriété requise pour la construction de la nouvelle route de plaisance Windsor-Essex.
- En 2009, le ministère des Transports a demandé l'aide d'Infrastructure Ontario pour trouver comment réinstaller les résidents de Trillium Court à un autre endroit et ce, pour que le site existant soit disponible au plus tard en juillet 2012 pour la construction d'une autoroute.
- Par voie concurrentielle, on a sélectionné Archon Architects, de Windsor, pour la conception des nouveaux logements de Trillium Court. Toujours à la suite d'un appel d'offres ouvert, Oscar Construction, autre compagnie de la région de Windsor, a obtenu le contrat pour la construction des nouveaux logements. La construction, commencée en août 2011, a pris fin en juin 2012.



CONTEXTE DE BASE :

- Un groupe consultatif de locataires, composés de résidents de Trillium Court, a fourni des commentaires et des observations sur des modèles améliorés d'unités et a signalé ce qu'il désirait qu'on réalise. Dans la mesure du possible, on a incorporé ces idées dans la conception définitive. Les nouveaux logements possèdent des unités modernes sans cloisons, de nouveaux appareils ménagers agréés par Energy Star, des appareils d'éclairage à haute efficacité, des climatiseurs, des chaudières et des radiateurs à eau chaude, des thermostats programmables et des installations de ventilation à récupération de chaleur.
- Des bulletins réguliers ont tenu les résidents de Trillium Court au courant de l'information sur le projet, des rapports de situation, des délais d'exécution, des invitations à des réunions publiques, des listes récapitulatives des tâches à accomplir, des plans de sites et des photos de leurs nouveaux logements à diverses étapes de construction.
- Après le déménagement de l'ancien complexe de logements, la propriété a été confiée au ministère des Transports et les bâtiments ont été démolis pour céder la place à la route de plaisance Windsor-Essex.

Ventes

90, RUE HARBOUR, TORONTO

FAITS DE BASE :

- Menkes Developments Ltd. et Healthcare of Ontario Pension Plan Realty Inc. ont acheté en commun le bâtiment et la propriété sis au 90 de la rue Harbour, à Toronto, à la suite d'un processus compétitif, équitable et ouvert. On voit dans cette vente, réalisée le 15 juillet 2011, une solution où les deux parties, la Province et la Ville de Toronto, y gagnent.
- La vente de la propriété du 90 de la rue Harbour a donné lieu à une collaboration continue avec la Ville de Toronto et plusieurs ministères et organismes provinciaux.
- On a prévu de réaménager le site en majeure partie pour une utilisation résidentielle qui rehaussera le profil de la zone du centre-ville et du secteur riverain et, par la même occasion, pour l'adjonction d'une assiette d'imposition sur le revenu pour la Ville de Toronto. Le nouveau propriétaire est dans l'obligation de protéger divers éléments du patrimoine du bâtiment, en cataloguant ces éléments et en les préservant pour leur réintégration dans un nouveau complexe.



STATISTIQUES DE VENTE :

- La vente du 90 Harbour s'est faite au prix le plus élevé jamais payé, suivant le taux par acre (de plus de 30 M \$), dans une transaction de terrain à haute densité au Canada.
- Par ordre de cherté, la vente du 90 Harbour est le troisième prix jamais payé, en valeur pure en dollars (76 M \$), pour une transaction de terrain à haute densité au Canada.

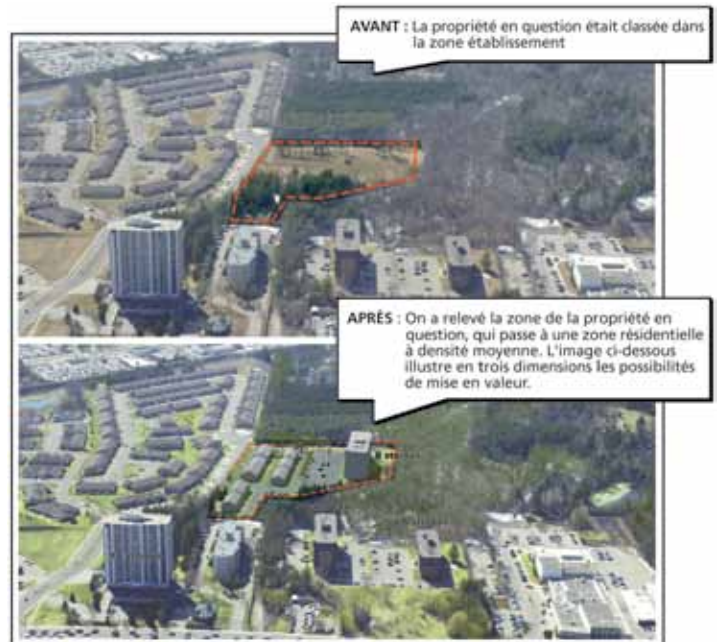
RENSEIGNEMENTS DE BASE :

- La propriété de 2,5 acres est sise au 90 de la rue Harbour, à Toronto. Dans la propriété, il y a un bâtiment vacant doté de 160 000 pieds carrés de locaux de bureau. À l'origine, ce bâtiment abritait la Police provinciale de l'Ontario et la Commission des accidents du travail.
- On a jugé que la propriété était excédentaire par rapport aux besoins du gouvernement. Conformément aux modalités et aux lignes de conduite de vente d'Infrastructure Ontario, on a pressenti la municipalité et le gouvernement fédéral pour établir s'il y avait un besoin continu du secteur public pour le site.
- La propriété fut proposée au marché libre en juillet 2010. On a mené une campagne dynamique de commercialisation (publicité dans les journaux, signalisation, prospectus et documents de commercialisation).
- Le 19 octobre 2010, Infrastructure Ontario a conclu une entente conditionnelle d'achat et de vente avec une des six parties qui ont soumis une offre d'achat pour la propriété dans son état actuel et à son emplacement actuel.
- Il en est résulté d'autres négociations qui ont permis de renoncer à toutes les conditions. La transaction a été effectuée le 15 juillet 2011.

ANCIEN CENTRE DE DÉTENTION DE WATERLOO, CAMBRIDGE

FAITS DE BASE :

- Ce projet comportait un site de 5,89 acres à Cambridge, en Ontario, site qui était un centre de détention. Ce site se trouve entre une aire de conservation et un lotissement résidentiel.
- En tirant parti de ses compétences en matière de mise en application et de conseils stratégiques, Infrastructure Ontario a réalisé un gain de valeur nette d'environ 750 000 \$ par rapport à la valeur « en l'état » après avoir conçu et adopté une stratégie de valeur ajoutée. Cela comprenait une approbation de rezonage qui permettant un ensemble résidentiel à densité moyenne.
- Ce projet présentait des objectifs de planification municipaux et provinciaux pour l'intensification urbaine. Il a créé d'autres revenus pour la Province.



STATISTIQUES DE VENTE :

- Vente définitive du 31 janvier 2012 : 2,8 M \$, gain net : 750 000 \$.
- 2007-2011 : Stratégie exécutée, études terminées, approbations de planification garanties, passif environnemental transféré. Coût : 250 000 \$.
- 2006 : Valeur « en l'état » de 1,8 M \$

CONTEXTE :

- Après la fermeture du centre de détention en 2002, Infrastructure Ontario a examiné l'élément d'actif pour d'éventuels locaux gouvernementaux et établi que le site était en surplus par rapport aux besoins du gouvernement.
- Stratégie suivie pour obtenir l'approbation municipale afin de changer la zone de la propriété, qui passera de la zone établissement à la zone résidentielle à densité moyenne, en créant un solide appui et de solides relations de travail de la part de personnes-clés intéressées.
- Collaboration avec un courtier pour commercialiser la propriété, examen des soumissions, négociation des conditions de vente, transfert de responsabilité environnementale à l'acheteur, mobilisation de l'équipe du projet pendant tout le processus.
- Diligence raisonnable (environnement, patrimoine bâti, archéologie, aménagement du territoire).

Prêts

PETERBOROUGH UTILITIES INC. - LILY LAKE SOLAR FARM (CENTRALE SOLAIRE LILY LAKE)

En 2011, Peterborough Utilities Inc. a terminé la construction de la Lily Lake Solar Farm (centrale solaire du lac Lily). Financée en partie par Infrastructure Ontario, la Lily Lake Solar Farm est une centrale photovoltaïque solaire de 10 mégawatts (MW) sise dans le canton de Smith-Ennismore-Lakefield. C'est le premier projet de l'Ontario qui ait été conçu par une corporation municipale. L'établissement produit assez d'énergie « verte » propre et stable pour alimenter quelque 1 500 foyers et il permet de réduire de 2 200 tonnes par an les émissions de gaz à effet de serre. Ce complément d'énergie disponible réduit la demande d'électricité en provenance du réseau.

Montant du prêt : 35 475 000 \$
Montant du Projet : 47 300 000 \$



CATHOLIC YOUTH ORGANIZATION – PARC MARYDALE (ORGANISATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE)

En 2011, la Catholic Youth Organization a œuvré en partenariat avec Infrastructure Ontario pour aider à financer l'aménagement de la phase 1 du parc Marydale, le premier parc à accès facile de l'Ontario sur le South Mountain de Hamilton. Le parc offrira des espaces dégagés, des sentiers asphaltés et de nombreux aménagements de sport et de loisirs à accès facile pour les adultes et les enfants de tous niveaux. Outre son accès facile, le parc Marydale est d'une conception écologique, ainsi que l'atteste l'utilisation d'énergie renouvelable d'origine éolienne et solaire.

Montant du prêt : 2 376 341 \$
Montant du projet : 5 705 153 \$



Projets de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA)

MODERNISATION DE LA PPO

Lieu : 16 collectivités dans tout l'Ontario

Type de projet : DBFM – Design Build Finance Maintain (concevoir, construire, financer, entretenir)

Type d'infrastructure : Justice

Prix du contrat : 292,7 millions de dollars

Valeur estimative : 51,3 millions de dollars



AU SUJET DU PROJET :

- Le projet comporte l'édification de 18 nouveaux détachements de la Police provinciale de l'Ontario (PPO), hôtels de police régionaux et services d'identité judiciaire dans 16 collectivités de tout l'Ontario.
- Les nouvelles installations, qui remplacent dans bien des cas des bâtiments dont la vie utile est révolue, présenteront des aménagements dernier cri qui répondront mieux aux exigences des opérations de la police moderne et aux besoins de la collectivité.

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET :

- Sept nouvelles installations pour détachements, entre 10 000 et 15 000 pieds carrés, comprennent les locaux d'administration, les chambres fortes à éléments de preuve, les salles appropriées de traitement, les salles de prise d'empreinte, les cellules de détention provisoire, une salle du conseil polyvalente et une infrastructure pour répondre aux exigences technologiques
- Trois nouveaux centres de police régionaux comportent des technologies et conceptions de pointe ont une superficie allant entre 30 000 et 60 000 pieds carrés et abritent entre 75 et 200 membres de la PPO
- Huit nouveaux services d'identité judiciaire, entre 13 000 et 16 000 pieds carrés, dotés de laboratoires sécuritaires et modernes avec des salles à l'épreuve des risques biologiques et des zones d'entreposage

AVANTAGES COLLECTIFS ET ÉCOLOGIQUES :

- Les nouvelles installations de la PPO fourniront à l'Ontario une infrastructure plus efficace de maintien de l'ordre qui renforcera la sécurité des collectivités et appuiera le système de justice de l'Ontario.
- Les nouveaux bâtiments de la PPO sont conçus et construits pour se conformer aux normes Argent « Leadership in Energy and Environmental Design », incorporant les pratiques de construction écologiques et une conception éco-énergétique.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES :

- Le projet contribue à stimuler l'économie, en créant et en appuyant des emplois dans tout l'Ontario. La main-d'œuvre de construction pour le projet provient de toute la province.

ST. THOMAS CONSOLIDATED COURTHOUSE

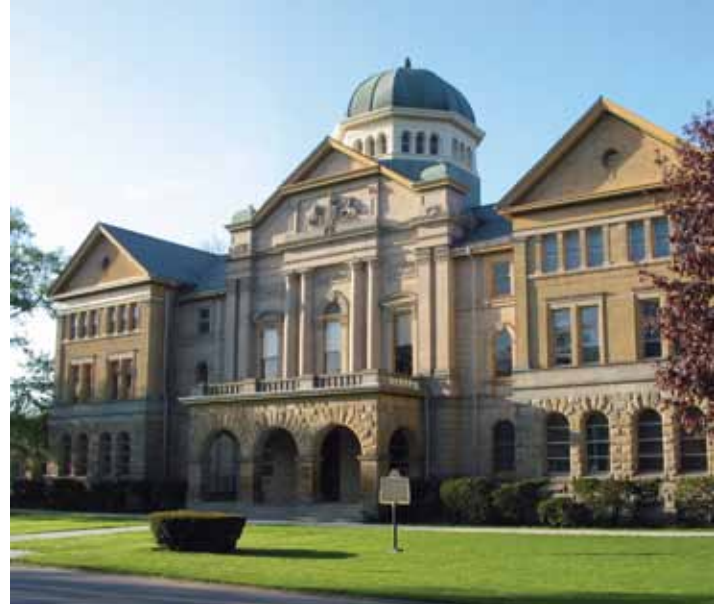
Lieu : St-Thomas, Ontario

Type de projet : DBFM – Design Build Finance Maintain (concevoir, construire, financer, entretenir)

Type d'infrastructure : Justice

Prix du contrat : 249 millions de dollars

Valeur estimative : 27,1 millions de dollars



AU SUJET DU PROJET :

- Le St. Thomas Consolidated Courthouse (palais de justice général de St-Thomas) rassemblera les installations existantes de tribunal en un seul lieu, à St-Thomas.
- Le nouveau bâtiment rassemblera en un seul établissement moderne la Cour supérieure de justice et la Cour de justice de l'Ontario.

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET :

- Le nouveau palais de justice sera construit sur le site du palais de justice et du Bureau d'enregistrement immobilier historiques du comté d'Elgin, qu'on rénovera à fond et qu'on incorporera dans le nouveau centre.
- Huit salles de tribunal et trois salles de conférences/de règlement d'une capacité suffisant à répondre aux besoins de la collectivité pendant les 30 prochaines années.

AVANTAGES COLLECTIFS ET ÉCOLOGIQUES :

- Le palais de justice général améliorera les services de justice de la collectivité, en augmentant le nombre de salles de tribunal disponibles et en améliorant l'accès et la sécurité pour le public.
- Le palais de justice sera conçu et construit pour se conformer aux normes Argent « Leadership in Energy and Environmental Design » en ce qui touche l'observation des pratiques écologiques de construction et une conception éconergique.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES :

- On estime qu'au plus fort de la construction 120 travailleurs seront quotidiennement dans le chantier du palais de justice.

IV. Liaison avec les personnes intéressées

Infrastructure Ontario a toujours eu pour grande priorité de cultiver de solides partenariats avec les personnes intéressées. Depuis la fusion d'Infrastructure Ontario et de la Société immobilière de l'Ontario, il est devenu plus important que jamais de préserver l'esprit de dialogues et de consultations ouverts et respectueux sur des questions relatives à l'industrie.

Afin de continuer d'établir et d'entretenir des relations solides, positives et durables avec les personnes intéressées clés, Infrastructure Ontario a conçu un programme énergique de mobilisation des personnes intéressées. Parmi les éléments du programme, citons l'étude de questions et de solutions par des comités officiels de l'industrie, les sondages et les consultations régulières touchant le marché, les partenariats de recherche et les livres blancs sur l'industrie, le parrainage des événements, la présence à des réunions et des conférences de l'industrie, les jours de mobilisation, les réunions annuelles, ainsi que la distribution des éléments réguliers de communications.

Comité des perspectives stratégiques

À la suite de la fusion, Infrastructure Ontario a continué de se réunir avec le Comité des perspectives stratégiques (CPS) pour entretenir la collaboration avec l'industrie, afin de partager l'examen des questions, résoudre les conflits et déterminer les perspectives de collaboration d'Infrastructure Ontario et de l'industrie. Le comité comprend des cadres supérieurs d'Infrastructure Ontario et des dirigeants de l'Ontario Association of Architects, de l'Ontario General Contractors Association, de Consulting Engineers of Ontario et de l'Association of Registered Interior Designers of Ontario, ainsi que des fournisseurs de service pour les projets d'Infrastructure Ontario – CBRE, MHPM et SNC Lavalin O&M.

Le CPS se réunit de trimestre en trimestre. En outre, plusieurs sous-comités se réunissent plusieurs fois par an. Du fait de ces discussions, des membres ont signalé que certaines questions, comme la date de clôture des projets, ont fait l'objet d'améliorations spectaculaires. Enfin, le CPS publie des communiqués pour tenir toute l'industrie au courant des questions.

Associations locales de construction

Pour renforcer davantage la collaboration avec l'industrie, Infrastructure Ontario continue de rencontrer les associations locales de construction de toute la province. À ces réunions, Infrastructure Ontario entend directement les questions touchant les entreprises locales, ainsi que les mises à jour relatives aux initiatives clés. Infrastructure Ontario continuera de réunir ces entreprises en 2012-2013, l'accent étant placé sur le renforcement des rapports d'Infrastructure Ontario avec l'industrie.

Consultations continues

À l'appui de Construire ensemble, plan d'infrastructure à long terme du gouvernement de l'Ontario, annoncé en juin 2011, Infrastructure Ontario continue de collaborer étroitement avec les dirigeants de la construction, de l'ingénierie et de la conception sur les questions et les initiatives, afin de bien saisir les opinions, les objectifs et les défis. En outre, Infrastructure Ontario a eu recours à des groupes de travail de l'industrie pour renforcer son approche d'approvisionnement tant pour les projets de DMFA/Grands projets que pour les projets de gestion des biens immobiliers. Infrastructure Ontario continuera de collaborer avec ces groupes de toute l'industrie pour trouver des solutions présentant des avantages mutuels.

V. Contribution à la collectivité

Infrastructure Ontario Gives Back est un comité dirigé par les employés pour promouvoir les principes philanthropiques à Infrastructure Ontario. L'an dernier, Infrastructure Ontario Gives Back a appuyé Front commun pour la santé, Centraide (United Way), la Société d'aide à l'enfance (CAS), Habitat pour l'Humanité, la Croix-Rouge, la Fondation des maladies du cœur et la Daily Bread Food Bank. Parmi les réalisations clés de 2011-2012, citons :

- Plus de 35 employés d'Infrastructure Ontario ont participé à deux projets Habitat pour l'Humanité pour aider des familles ayant besoin d'un logement
- Appui de la campagne de Front commun pour la santé
- Collecte de plus de 47 000 \$ pour Centraide, atteignant 64 p. 100 de taux de participation du personnel
- Collecte de plus de 9 000 \$ pour parrainer 19 familles et 38 jeunes en vertu du programme du père Noël secret de la Société d'aide à l'enfance

COLLECTE DE FONDS POUR GLEN GRAY :

Le 28 mai 2010, notre collègue Glen Gray est décédé à son domicile après avoir bravement lutté contre une maladie. En souvenir, sa famille a acheté un siège en son nom à la salle Koerner du Royal Conservatory of Music (RCM). Le 14 avril 2011, au RCM, IO Gives Back a tenu une collecte de fonds avec l'appui intégral de notre équipe de cadres supérieurs. Du fait des ventes de billets et de l'appui généreux de l'équipe de cadres supérieurs, on a recueilli 2 500 \$ et contribué à l'achat de ce siège à cette salle de concert de 1135 sièges, intime et d'une merveilleuse acoustique, sise à Toronto.

CAMPAGNE CENTRAIDE :

La contribution des employés d'Infrastructure Ontario à Centraide par des retenues à la source, des dons ponctuels et des événements spéciaux a été la plus importante qu'ait jamais faite Infrastructure Ontario. Notre taux définitif de participation pour la campagne — 64 p. 100 — témoigne de l'importance que nous accordons au fait d'exprimer notre gratitude à nos collectivités et de faire œuvre commune à l'appui d'une grande cause. Du fait de notre généreuse contribution, Centraide a reconnu Infrastructure Ontario à son Employee Honour Roll, (tableau d'honneur des employés) publié dans le Globe and Mail.



JOURNÉE TOUT LE PERSONNEL D'INFRASTRUCTURE ONTARIO :

Paniers-cadeaux de Décembre 2011 pour l'Elm Centre du YMCA Noël dernier, pendant la journée tout le personnel, les employés d'Infrastructure Ontario ont réalisé des paniers-cadeaux pour le nouvel Elm Centre du YWCA.

Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier
(Infrastructure Ontario)

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012



RAPPORT DE GESTION

Vue d'ensemble

Infrastructure Ontario (IO) est une société de la couronne relevant du ministre de l'Infrastructure (le ministre) et classée entreprise d'exploitation conformément à la directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes. Infrastructure Ontario est régi par un conseil d'administration en vertu d'un protocole d'entente conclu avec le ministre et qui stipule le cadre de responsabilisation d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario dispose de quatre entreprises qui fournissent leurs services aux clients du secteur public : Exécution de **grands projets** pour les clients du secteur provincial et d'autres secteurs publics de l'Ontario; **Prêts** à des entités du secteur parapublic de l'Ontario; **Biens-fonds de l'Ontario** devant atteindre les objectifs à court et à moyen termes du portefeuille pluriannuel; **Gestion des biens immobiliers** pour s'acquitter des responsabilités de propriétaire de la Province en fait de services publics de l'Ontario; **Développement de la société** pour conseiller la Province sur la façon de dégager de nouvelles formes de valeurs dans le secteur public de l'Ontario et s'assurer de la pleine réalisation de la valeur des biens matériels et intellectuels; et pour déceler les possibilités de financement d'initiatives sociales qui témoignent d'économies de coûts, tout en maintenant ou en rehaussant les niveaux de service.

Les entreprises d'Infrastructure Ontario sont soutenues par un personnel de spécialistes en communications, en gestion des programmes, en services juridiques, en ressources humaines, en technologie de l'information, en approvisionnement, en finances et en gestion des risques.

En outre, l'organisme gère les finances du portefeuille possédé et loué par la couronne et placé sous la responsabilité du ministre - Portefeuille immobilier général (GREP).

Le rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'Infrastructure Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. Il convient de le lire conjointement avec les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 et les notes connexes.

Points saillants

Le 6 juin 2011, au titre de la Loi SOII, la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (SOTI), la Société immobilière de l'Ontario (SIO) et la Société Stadium Corporation of Ontario Limited (STADCO) ont fusionné. Il s'agit maintenant d'une société sans capital social, appelée Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (Infrastructure Ontario/Organisme).

Avant la fusion, la SOTI et la SIO avaient des mandats d'exploitation complémentaires, maintenus par Infrastructure Ontario. Avant la fusion, la STADCO s'est départie de ses éléments d'actif et de passif et n'a apporté aucune opération dans la société fusionnée.

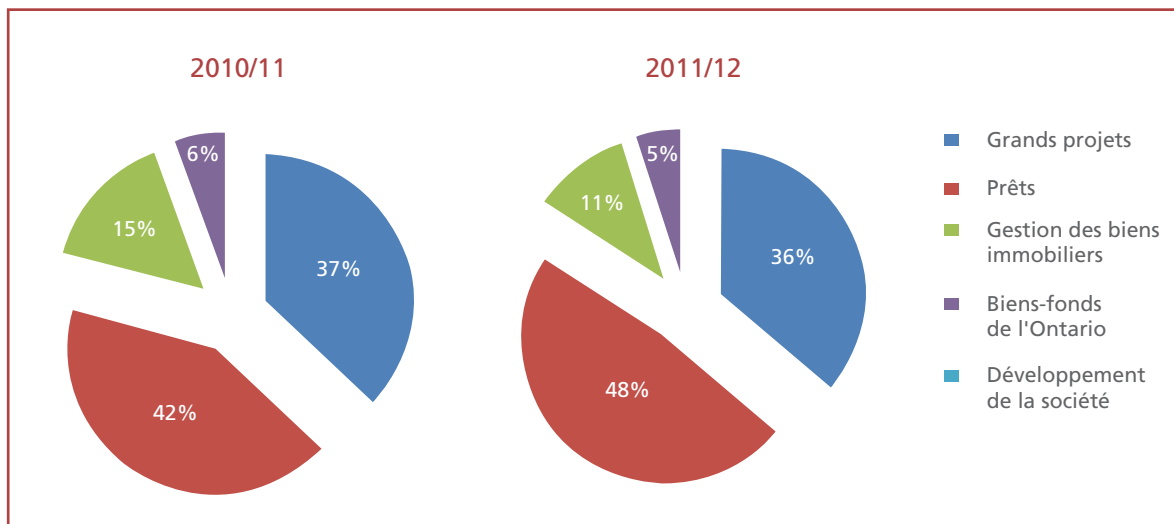
En conséquence, les états financiers de l'année actuelle et des années de comparaison incluent toute l'année des opérations pour Infrastructure Ontario, la SOTI et la SIO, mais pas la STADCO. Les états financiers traitent les deux organismes prédécesseurs comme s'ils avaient toujours été une seule entité présentant des états financiers.

Le gouvernement de l'Ontario a déclaré que l'objet de la fusion de la SOTI, de la SIO et de la STADCO consistait à rationaliser trois opérations analogues et à réduire les coûts superflus. La fusion entra en vigueur le 6 juin 2011; la dotation de personnel fut rationalisée le 9 juin 2011 et les locaux de bureau furent regroupés le 30 septembre 2011. Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ne reflètent pas tous les avantages de la restructuration, car ils incluent des opérations antérieures à la fusion et d'autres qui lui sont postérieures, ainsi que certains coûts de fusion. Toutefois, pendant l'exercice terminé le 31 mars 2012, Infrastructure Ontario a réduit de 7,2 millions de dollars son financement émanant du ministère de l'Infrastructure, la réduction totale du financement étant de 9,2 millions par rapport à l'année antérieure.

Résultats d'exploitation

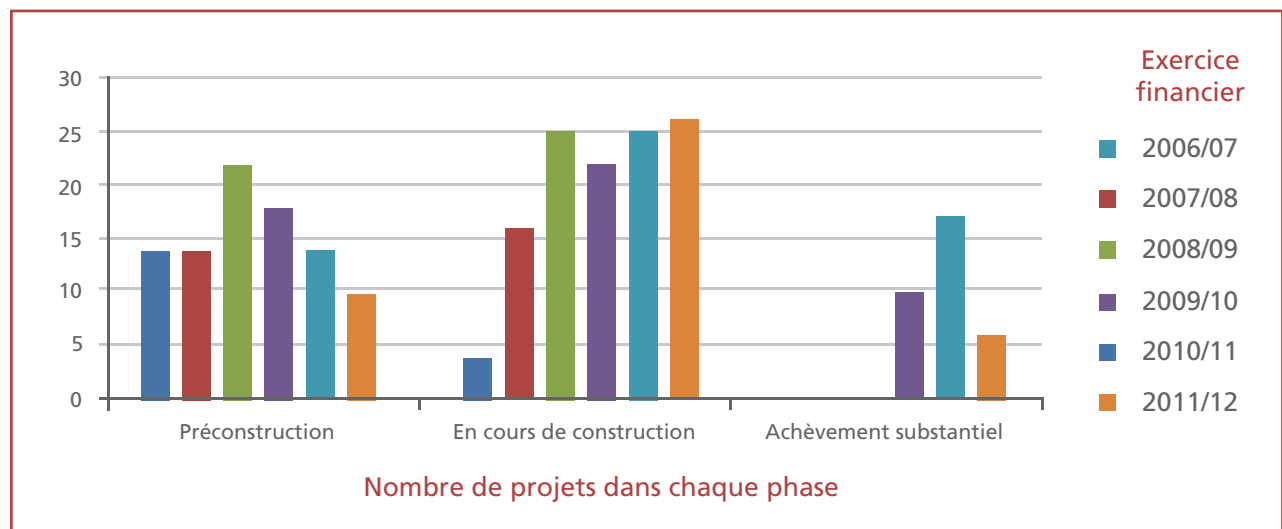
Le rapport de gestion étudie les revenus et les dépenses des programmes pour les cinq secteurs d'activité (note de référence 20 aux états financiers) et les dépenses organisationnelles d'exploitation par fonction, suivant la façon dont l'entreprise est gérée et comment les opérations sont classées pour la planification et la mesure du rendement.

Revenus par secteur d'activité



Grands projets

Situation de la construction des projets



Revenus

Les revenus pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 étaient de 107 millions de dollars, soit une hausse de 8 % par rapport aux 99 millions de dollars de l'année antérieure. Les Grands projets reconnaissent les frais d'exécution des projets, les frais de transaction et les dépenses connexes pendant la phase de construction reposant sur l'étape relative d'achèvement du projet, commençant par la clôture financière et se terminant par un achèvement substantiel. Le 31 mars 2012, Infrastructure Ontario comptait 26 projets dans la phase de construction, le plus grand nombre depuis sa création.

Neuf projets sont parvenus à la clôture financière : 41,7 millions de dollars en revenus et 34 millions en coûts pour une marge brute de 7,7 millions de dollars.

- Raccordement du lien air-rail
- Hôpital régional de Humber River
- Village des athlètes des jeux panaméricains
- Centre de détention du Sud-Ouest
- Centre de santé mentale St. Joseph Parkwood
- Services de soins de santé de Halton
- Centres de santé de London et St. Joseph
- Palais de justice de Quinte
- Palais de justice de St-Thomas

Six projets sont parvenus à un niveau important d'achèvement, en contribuant 4,9 millions de dollars en revenus et 1,5 million en coûts, la marge brute étant de 3,4 millions.

- Centre de santé Bluewater (Sarnia)
- Sciences de la santé de Hamilton - Hôpital général Henderson
- Hôpital régional de Windsor (site Ouest)
- Hôpital général de Kingston
- Centre de santé de Lakeridge
- Hôpital général de Woodstock

Les années précédentes, les Grands projets ont reçu un financement du ministère pour couvrir les coûts d'exploitation. Les Grands projets peuvent maintenir leur structure de coûts grâce à leurs revenus de frais. Pendant l'exercice financier 2011-2012, ils ont cessé de recevoir une allocation de financement en provenance du MINF, baisse de 4,7 millions de dollars par rapport à l'année précédente et de 3,2 millions dans l'année.

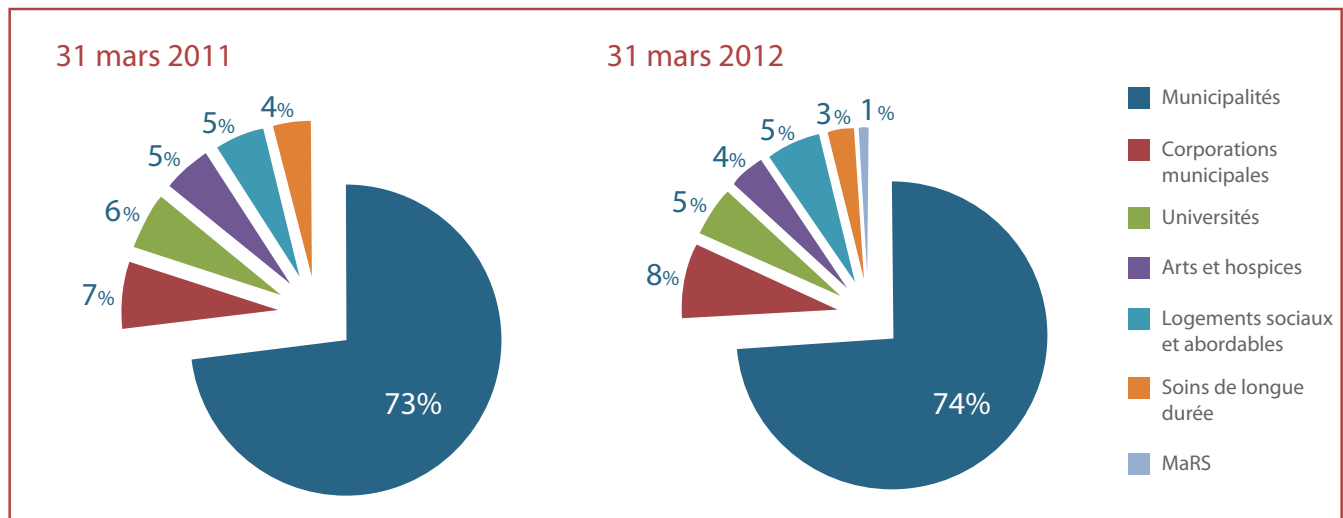
Dépenses du programme

Les dépenses du programme ont augmenté de 56 % et, de ce fait, ont atteint 73,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, alors qu'elles étaient de 47,3 millions l'année d'avant.

- Les frais accessoires étaient de 41,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, hausse de 13,2 millions par rapport à l'année antérieure. Les frais accessoires sont imputés au projet suivant le principe de recouvrement des coûts. La hausse des frais accessoires découle d'un volume accru de projets, dont plus de projets de routes et de transports en commun rapides, ce qui nécessite plus de coûts de planification, d'environnement et de développement que d'infrastructure sociale, et des lieux où se tiendront les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.
- Les frais de transaction étaient de 28,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, en hausse de 13,3 millions par rapport à l'année antérieure. Les frais de transaction sont différés pendant la préconstruction et les coûts et les frais connexes sont reconnus à la clôture financière. Neuf projets sont parvenus à la clôture financière pendant l'année. Dans l'année, certains projets furent annulés et d'autres ont été jugés incertains à la fin de l'année, d'où une dépense de frais différés de 2,2 millions de dollars. De plus, en majeure partie pour un projet donné, on a enregistré une provision pour dépassements de coûts prévus, de 4,2 millions de dollars.
- L'intérêt sur la facilité de crédit de l'OOF est resté constant d'année en année. Le solde de la facilité de crédit, de 123 millions de dollars au 31 mars 2011, est tombé à 83 millions au 31 mars 2012, mais le solde moyen en souffrance pendant l'exercice financier 2011-2012 était de 117 millions de dollars, contre un solde moyen en souffrance de 111,5 millions pendant l'exercice financier 2010-2011.

Prêts

Profil du portefeuille de prêts



Pendant l'exercice financier 2011-2012, le gouvernement de l'Ontario a étendu le programme des prêts, en y incorporant trois nouveaux secteurs qui fournissent de l'infrastructure et qui offrent d'importants avantages publics : centres autochtones d'accès à la santé; centres de services sociaux et de santé communautaires; organismes de sports et de loisirs sans but lucratif; en plus de l'aménagement du district de la découverte MaRS.

Revenus

Les revenus pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 étaient de 141,3 millions de dollars, hausse de 25 % par rapport aux 113 millions de l'année antérieure.

- Du fait d'un volume accru de prêts, les revenus provenant des intérêts, en hausse de 24,8 millions de dollars par rapport à l'année antérieure, sont montés à 121 millions.
- Les intérêts d'investissements, en hausse de 4 millions de dollars par rapport à l'année antérieure, sont passés à 20,1 millions du fait de rendements plus élevés attribuables à un changement de composition des investissements : plus d'investissement dans les obligations à long terme à haut rendement et moins d'investissement dans les fonds du marché monétaire à court terme.

Dépenses du programme

Les dépenses du programme de prêts pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 étaient de 133,3 millions de dollars, hausse de 27 % par rapport aux 105 millions de l'année précédente.

- Du fait d'un accroissement des emprunts et d'une augmentation des taux d'intérêt, les frais d'intérêts relatifs à la dette du programme de prêts, en hausse de 27,8 millions de dollars par rapport à l'année précédente, sont passés à 128,3 millions.
- La direction a examiné son portefeuille de prêts au 31 mars 2012 et a établi qu'il était prudent d'augmenter la provision pour moins-value par rapport au portefeuille, en la faisant passer à 3,7 millions de dollars, après la radiation du prêt de 1,8 million de Bancroft Light and Power, d'où une dépense de 3,4 millions, hausse de 1,2 million par rapport à l'année antérieure.

Redressement sur exercices antérieurs

Pendant l'année, la direction a établi que l'amortissement des primes relatives aux obligations à long terme achetées en 2009 et en 2010 n'avait pas été reflété de façon exacte dans les états financiers. On a tenu compte de la correction rétroactivement, l'effet en étant :

(en milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011
Hausse de l'amortissement	-	2 082
Baisse des surplus accumulés	3 180	1 098
Baisse des investissements à long terme	-	3 180

Gestion des biens immobiliers

Revenus

Les revenus pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 étaient de 31,6 millions de dollars, en baisse de 22 % par rapport aux 40,6 millions de l'année antérieure.

- Les frais de gestion pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, en baisse de 2,2 millions de dollars par rapport à l'année antérieure, sont tombés à 18,6 millions. Les frais de gestion des installations ont augmenté pendant l'exercice financier 2011/2012, car ils sont calculés sur les frais d'exploitation et d'entretien; la hausse a toutefois été compensée par la réduction des frais de gestion accessoires, de 4 millions de dollars, du fait de la réduction de la structure de coûts de la Gestion des biens immobiliers.
- Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, les coûts recouvrables ont baissé de 6,6 millions de dollars par rapport à l'année précédente et ce, du fait de l'achèvement du Système d'information pour la gestion des projets (PMIS), contrepassé au GREP, et du transfert de certaines fonctions de gestion des installations à CB Richard Ellis (CBRE).
- Infrastructure Ontario reçoit un financement du ministère de l'Infrastructure pour financer les frais généraux organisationnels de la Gestion des biens immobiliers et de Biens-fonds de l'Ontario, suivant une allocation proportionnelle.

Dépenses du programme

Les dépenses du programme pour la Gestion des biens immobiliers sont enregistrées dans les états financiers du GREP, pour lequel l'organisme est le gestionnaire financier.

Biens-fonds de l'Ontario

Revenus

Les revenus pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 étaient de 15 millions de dollars, montant correspondant aux 15,2 millions de l'année antérieure.

- Biens-fonds de l'Ontario, ainsi qu'Hydro One Networks Inc., administre le Programme provincial d'utilisation des emprises et recouvre ses frais d'administration de l'entreprise commune.
- Biens-fonds de l'Ontario reçoit un financement du ministère de l'Infrastructure par l'intermédiaire du GREP pour les traitements et les frais généraux liés aux deux programmes, le programme de planification à long terme (plan de portefeuille pluriannuel) et le programme de ventes et d'acquisitions (réserve pour les dépenses de planification, de commercialisation et de développement /PMDER).
- Infrastructure Ontario reçoit un financement du ministère de l'Infrastructure pour les frais généraux organisationnels de la Gestion des biens immobiliers et de Biens-fonds de l'Ontario, suivant une allocation proportionnelle.

Dépenses du programme

Les dépenses du programme pour Biens-fonds de l'Ontario sont enregistrées dans les états financiers du GREP, pour lequel l'organisme est le gestionnaire financier.

Développement de la société

Développement de la société exerce son activité suivant le principe du recouvrement des coûts, en accord avec le ministère des Finances et conformément à une lettre d'orientation du ministre de l'Infrastructure. Au cours de l'exercice 2011/2012, la division a supporté des coûts, notamment des traitements et des avantages sociaux, des dépenses générales et administratives, ainsi que des coûts de transaction, pendant la phase de diligence raisonnable de ses projets différés jusqu'à ce que soient reconnus les revenus de ses projets attribués.

Frais d'exploitation de la société

Traitements et avantages sociaux

Les traitements et les avantages sociaux, en baisse de 5,4 millions de dollars, soit de 9,4 % pour l'année, sont tombés à 51,8 millions de dollars au 31 mars 2012, alors qu'ils étaient de 57,2 millions l'année précédente. La baisse des traitements et des avantages sociaux reflète la réduction du nombre d'employés découlant de la fusion de la SOTI et de la SIO. Au 31 mars 2012, on comptait 446 employés (moyenne de 448 pour l'année, l'effectif approuvé étant de 460) contre 519 au 31 mars 2011 (moyenne de 522 pour l'année, l'effectif approuvé étant de 560).

Autres frais d'exploitation

Par rapport à l'année précédente, d'autres frais d'exploitation étaient en baisse de 8,9 millions de dollars, soit de 32 % pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. La réduction reflète la baisse des coûts superflus découlant de la fusion de la SOTI et de la SIO et du report des dépenses du fait de la mise en application de nouveaux processus d'exploitation et de la soumission de nouveaux contrats de fournisseurs. On a intégré les services administratifs, les plus touchés par la fusion.

La plus importante réduction de dépenses est celle des services de spécialistes et de conseillers. Les économies de coûts se rapportent surtout aux systèmes d'information. Le PMIS déjà mentionné, dont les coûts furent contrepassés au GREP, a été achevé pendant l'exercice 2010/2011 et plusieurs projets du système d'information prévus pour l'exercice 2011/2012 furent annulés ou différés dans l'attente d'une réévaluation des projets.

Dépenses de restructuration

Au 31 mars 2011, Infrastructure Ontario a accumulé des frais de restructuration de 7,1 millions de dollars liés à la fusion de la SIO, d'IO et de la STADCO.

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 2012, IO a supporté 870 000 \$ de frais d'intégration de période, liés principalement à l'intégration des systèmes, à l'assurance, au déménagement, à la conception de l'Intranet, à la nouvelle conception des bureaux et à la consultation liée à la fusion.

Bilan

Comptes débiteurs

Au 31 mars 2012, les comptes débiteurs étaient de 72,8 millions de dollars. Aucun changement par rapport à l'année précédente, à part la composition :

- 63,8 millions de dollars en comptes débiteurs en recouvrement de projets contre 39 millions au 31 mars 2011.

Prêts en cours et dette – Programme de prêts

Les prêts en cours, en hausse de 24 %, sont passés de 2,97 milliards de dollars au 31 mars 2011 à 3,67 milliards au 31 mars 2012.

Pour financer la hausse des prêts, Infrastructure Ontario a :

- Émis à la Province de l'Ontario des obligations pour un produit de 585 millions de dollars, le solde étant de 1.6 milliard au 31 mars 2012;
- Emprunté 182 millions de dollars à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants, le solde étant de 213,3 millions de dollars au 31 mars 2012;
- Remboursé 135 millions de dollars en effets de commerce à court terme, ce qui a réduit à 604,1 millions le solde au 31 mars 2012.

La provision pour moins-value du portefeuille de prêts est maintenue à un niveau qu'Infrastructure Ontario considère comme suffisant pour absorber les ajustements d'évaluation et les pertes sur prêts.

Pendant l'année, 1,8 million de dollars en prêts en cours de la Bancroft Light and Power Company (BLP) ont été radiés de la provision pour moins-value des prêts. La cour a nommé un administrateur, le 16 mai 2012, pour prendre possession du service public et élaborer un plan d'aliénation. La vente des biens de l'emprunteur devrait en principe prendre environ 10 à 15 semaines.

La provision pour moins-value des prêts a été réévaluée après que le montant ci-dessus et une provision de 3,4 millions de dollars furent imputés à l'exercice, le solde étant de 3,7 millions au 31 mars 2012 (2,2 millions au 31 mars 2011). L'allocation se compose d'allocations particulières et d'allocations générales. Les allocations particulières consistent en provisions pour pertes sur des prêts identifiables pour lesquelles les valeurs comptables sont supérieures aux valeurs réalisables estimatives. L'allocation générale reflète la recouvrabilité et le risque de perte au portefeuille de prêts pour des prêts considérés comme étant survenus, mais ne pouvant pas être déterminés article par article. Les prêts sont groupés suivant des caractéristiques analogues de risque de crédit et le niveau de l'allocation générale pour chaque groupe dépend de l'évaluation de l'expérience de pertes historiques et attendues d'après la métrique publiée par Moody, de la composition du portefeuille des prêts et d'autres indicateurs pertinents. L'allocation générale est calculée en tenant compte de la probabilité de défaillance (fréquence des pertes), de la défaillance déterminée des pertes (gravité des pertes) et de l'exposition aux défaillances. Cette allocation, examinée de trimestre à trimestre, reflète l'évaluation des risques de la gestion, ainsi que les conditions du marché économique et du crédit.

Comptes débiteurs des projets

Au 31 mars 2012, les comptes débiteurs des projets, de 94,8 millions de dollars au 31 mars 2011, ont augmenté de 32,3 % et, en conséquence, sont passés à 125,4 millions de dollars au 31 mars 2012, surtout du fait de la reconnaissance de revenus liés à neuf projets des Grands projets ayant abouti à une clôture financière pour un total de 26 projets de la phase de construction. Certains recouvrements de projets, comme les coûts des intérêts engagés pour financer les comptes débiteurs et les frais d'Infrastructure Ontario, se sont accrûs pendant la phase de construction du projet, à compter de la clôture financière et facturés à un achèvement substantiel du projet.

Revenus différés

On paiera peut-être à IO les coûts des projets avant l'engagement des dépenses ou les frais avant la reconnaissance des revenus. Ces montants sont déclarés sous la rubrique « Revenus différés » et reconnus dans les revenus suivant la politique de reconnaissance des revenus. Les revenus différés, en hausse de 37 %, sont passés de 13,9 millions de dollars au 31 mars 2011 à 19,1 millions au 31 mars 2012 et ce, en majeure partie du fait de la facturation des Jeux panaméricains/parapanaméricains suivant la méthode d'allocation uniforme avant les jalons de reconnaissance des revenus d'IO.

Facilité de crédit renouvelable de l'OOF

La facilité de crédit renouvelable de l'Office ontarien de financement (OOF) finance les exigences de flux de trésorerie du programme de Diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA). Au 31 mars 2012, le solde impayé de la facilité de crédit renouvelable de l'OOF était de 83 millions de dollars, baisse nette de 40 millions par rapport au 31 mars 2011. Infrastructure Ontario a remboursé le principal du prêt, de 40 millions de dollars, et un intérêt de 2,95 millions au cours de l'année.

Infrastructure Ontario a promulgué de nouveaux arrêtés pendant l'exercice financier 2011/2012, approuvés par le ministre et tous les deux entrés en vigueur le 6 juin 2011.

L'arrêté 3M étend l'autorisation d'Infrastructure Ontario à l'emprunt de fonds en vertu de la facilité de crédit renouvelable auprès de l'Office ontarien de financement (OOF) aux fins de financement provisoire pour fournir un fonds de roulement pour les frais supportés à l'égard de projets de Diversification des modes de financement et d'approvisionnement par les Grands projets jusqu'au 29 juin 2016, avec une date de remboursement prolongée jusqu'au 29 juin 2019. Par la suite, Infrastructure Ontario et l'OOF ont conclu une entente modificatrice prolongeant jusqu'au 29 juin 2016 la date à laquelle Infrastructure Ontario peut emprunter des fonds et prolongeant jusqu'au 29 juin 2019 la date de remboursement obligatoire.

L'arrêté 3L a accru de 500 millions de dollars le montant qu'Infrastructure Ontario est autorisé à emprunter, ce montant passant ainsi de 1 à 1,5 milliard de dollars, en émettant et en vendant des obligations et d'autres instruments financiers ou en concluant des ententes de prêts. L'arrêté a autorisé d'emprunter des fonds dans les 18 mois qui suivent la date de l'approbation de l'arrêté et de fixer la date de remboursement obligatoire des fonds à la date qui tombe 42 ans après la date d'approbation de l'arrêté. La date d'approbation de l'arrêté est le 16 août 2011.

Coûts différés des projets

Certains coûts de projet supportés pendant la phase de démarrage des projets sont différés jusqu'à ce que les revenus soient reconnus ou que le projet soit annulé, moment auquel ils sont passés en charges. Les coûts différés des projets comprennent les coûts des projets supportés pendant les phases d'approvisionnement et de préconstruction des Grands projets et les coûts supportés par le Développement organisationnel pendant la phase de diligence raisonnable de ses projets.

Les coûts différés des projets, en baisse de 35 % dans l'exercice terminé le 31 mars 2012, sont tombés de 25,7 millions de dollars au 31 mars 2011 à 16,6 millions. La baisse découle de la passation en charges des coûts différés liés aux neuf projets parvenus à la clôture financière dans l'exercice terminé le 31 mars 2012 et de la passation en charges des coûts différés pour les projets annulés ou qui, d'une autre façon, ne passent pas à l'étape 2, compensés par les coûts différés supportés par Développement organisationnel.

Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier
(Infrastructure Ontario)

États financiers

Pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers d'Infrastructure Ontario ci-joints ont été établis conformément aux principes comptables pour les organismes publics selon les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et, le cas échéant, les recommandations du Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction.

La direction utilise des mécanismes de contrôle interne conçus de manière à lui fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que les informations financières sont disponibles en temps opportun. Le contrôle interne comprend des politiques et des procédures structurées ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit la délégation de pouvoir et la séparation des responsabilités de manière appropriée.

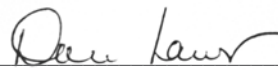
Le Conseil d'administration, par l'intermédiaire de son Comité d'audit, veille à ce que la direction assume pleinement ses responsabilités vis-à-vis de la présentation des informations financières. Le Comité d'audit examine les états financiers et les soumet au Conseil d'administration pour approbation.

Les états financiers ont été audités par BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L. La responsabilité de l'auditeur consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport de l'auditeur présente de façon sommaire l'ampleur de l'audit effectué par l'auditeur, ainsi que son opinion sur les états financiers.

Au nom de la direction



D. Anthony Ross
Président du conseil
Président-directeur général



Dale M. Lawr
Directeur financier

TABLE DES MATIÈRES



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	34
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	35
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ	36
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	37
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	38
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS	39

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, l'état des résultats et de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Mississauga (Ontario)
Le 21 juin 2012

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE


Aux 31 mars 2012 et 2011

(en milliers de dollars)

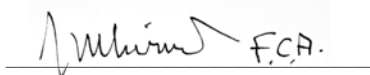
	31 mars 2012	31 mars 2012 Retraité - Note 22
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 3)	605 127 \$	835 474 \$
Débiteurs (Note 4)	72 777	72 761
Frais payés d'avance	-	905
Intérêts à recevoir	47 593	37 304
Prêts à recevoir (Note 5)	3 674 971	2 966 816
Créances sur projets (Note 6)	125 427	94 783
Placements à long terme (Note 7)	335 230	209 357
	4 861 125	4 217 400
Passifs		
Créditeurs	13 543	15 565
Charges à payer	16 545	11 905
Intérêts à payer	44 030	36 014
Produits reportés	19 098	13 880
Provision pour coûts de restructuration (Note 21)	1 323	6 288
Facilité de crédit renouvelable de l'OOF (Note 8)	83 000	123 000
Dette – programme d'emprunt (Note 9)	4 612 665	3 981 421
	4 790 204	4 188 073
Actifs financiers nets	70 921	29 327
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Note 10)	6 286	7 761
Coûts reportés des projets (Note 11)	16 582	25 676
Frais reportés (produits) sur les instruments de couverture	(5 812)	8 484
	17 056	41 921
Excédent accumulé	87 977 \$	71 248 \$
Éventualités (Note 16)		
Engagements (Note 17)		

Se reporter aux notes complémentaires

Approuvé



D. Anthony Ross
Président du conseil



John Swinden
Administrateur, président du comité d'audit

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Aux 31 mars 2012 et 2011

(en milliers de dollars)

	31 mars 2012	31 mars 2011 Retraité - Note 22
Produits		
Intérêts sur prêts	121 043 \$	96 210 \$
Produit de placement	20 143	16 218
Frais de livraison des projets	64 700	65 652
Frais de gestion	18 558	20 745
Coûts recouvrables	47 435	40 841
Crédit de financement	22 544	27 811
Autres produits	35	316
	294 458	267 793
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	51 766	57 149
Communications	350	1 163
Technologie de l'information	4 750	5 845
Frais de bureau et d'administration	2 297	3 430
Locaux	4 749	4 212
Services professionnels et de consultation	4 805	10 420
Dépréciation et amortissement	1 982	2 770
	70 699	84 989
Frais de livraison des projets		
Coûts des transactions	28 924	15 648
Coûts auxiliaires	41 853	28 642
Intérêts sur la facilité de crédit de l'OOF	2 952	3 032
	73 729	47 322
Charges relatives au programme de prêts		
Provision pour l'évaluation des prêts	3 353	2 190
Intérêts débiteurs sur dette (Note 12)	128 337	100 529
Amortissement - perte sur opération de couverture et coûts d'émission de la dette	1 560	2 393
	133 250	105 112
Expansion de l'entreprise (recouvrement)	(818)	-
	(818)	-
Produits de restructuration (charges)		
Produits liés à la remise de dette	-	200 319
Charges de restructuration de la Société	(869)	(7 139)
	(869)	193 180
Surplus	16 729	223 550
Excédent (déficit) accumulé, au début de l'exercice, tel que présenté précédemment	74 428	(151 204)
Retraitement des périodes antérieures (Note 22)	(3 180)	(1 098)
Excédent (déficit) accumulé, à la fin de l'exercice, retraité	71 248	(152 302)
	87 977 \$	71 248 \$

Se reporter aux notes complémentaires

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

(en milliers de dollars)

	31 mars 2012	31 mars 2011 Retraité - Note 22
Excédent accumulé	16 729 \$	223 550 \$
(Acquisition)/cession d'immobilisations corporelles	(507)	321
Amortissement des immobilisations corporelles	1 982	2 770
	1 475	3 091
Coûts nets des projets reportés et des opérations de couverture	23 390	(4 397)
Variations dans les actifs financiers nets	41 594	222 244
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	29 327	(192 917)
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	70 921 \$	29 327 \$

Se reporter aux notes complémentaires

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour les exercices terminés le 31 mars 2012

(en milliers de dollars)

	31 mars 2012	31 mars 2011 Retraité - Note 22
Activités de fonctionnement		
Excédent net	16 729 \$	223 550 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Produits liés à la remise de dette	-	(200 319)
Amortissement des coûts reportés sur prêts à conditions de faveur	(10 856)	(11 689)
Autres amortissements	3 542	5 163
	9 415	16 705
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des débiteurs et des intérêts à recevoir et des charges payées d'avance	(9 400)	(47 788)
Augmentation des créditeurs et des intérêts à payer et des produits reportés	10 887	26 516
Augmentation des créances sur projets et des coûts reportés des projets	(21 550)	(26 754)
Flux de trésorerie utilisés par les activités de fonctionnement	(10 648)	(31 321)
Activités d'investissement en immobilisations		
(Acquisition)/cession nette d'immobilisations corporelles	(507)	321
Flux de trésorerie (utilisés par) provenant des activités d'investissement en immobilisations	(507)	321
Activités d'investissement		
Augmentation nette des prêts à recevoir	(697 299)	(737 684)
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	(697 299)	(737 684)
Activités de financement		
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable de l'OOF	(40 000)	-
Dette nette émise	643 980	816 658
Variation nette des placements à long terme	(125 873)	33 838
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	478 107	850 496
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(230 347)	81 812
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	835 474	753 662
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	605 127 \$	835 474 \$

Se reporter aux notes complémentaires

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

NATURE DE LA SOCIÉTÉ

Le 6 juin 2011, en vertu de la Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (OIPC), la Société immobilière de l'Ontario (ORC) et la Stadium Corporation of Ontario Limited (STADCO) ont été fusionnées et prorogées en tant que personne morale sans capital-actions sous le nom de Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (Infrastructure Ontario ou l'organisme). Infrastructure Ontario, qui est un organisme d'État, fait rapport au ministre de l'Infrastructure et est classée par la province de l'Ontario au titre d'entreprise en exploitation.

Avant la fusion, l'OIPC et l'ORC étaient contrôlées conjointement par le ministère de l'Infrastructure et fournissaient des conseils et des services, notamment en matière de gestion immobilière, de gestion de projet, de gestion de contrat et de développement, portant sur les travaux publics. La STADCO était sous le contrôle du ministère des Finances et détenait, au nom de la province de l'Ontario, une participation sur certains baux immobiliers adjacents au Stade Rogers et détenait les droits de propriété sur un terrain de stationnement adjacent au stade Rogers. Les actifs de STADCO, y compris sa participation dans les baux immobiliers, terrain de stationnement, passifs et activités commerciales, ont été versés au portefeuille immobilier général du ministère de l'Infrastructure.

Le mandat d'Infrastructure Ontario couvre les points suivants :

- fournir du financement pour les infrastructures des municipalités et des autres organismes publics admissibles;
- fournir au gouvernement des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projet, de gestion de contrat et de développement, portant sur les travaux publics;
- fournir la gestion financière des travaux publics administrés par le ministère ou une société d'État sous la responsabilité du ministre;
- exercer le pouvoir, les devoirs et les fonctions délégués par le ministre en vertu de la Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure;
- fournir des conseils et des services relativement au parc immobilier des organismes du secteur public lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir au ministre des conseils sur les projets d'infrastructure de l'Ontario lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir au ministre des conseils en matière de stratégie financière ou d'autres questions impliquant le gouvernement lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- mettre en oeuvre ou aider à la mise en oeuvre d'opérations pour le gouvernement lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir des services de gestion de projet et de gestion de contrat pour des projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas du ressort des travaux publics lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- entreprendre tout autre projet que le ministre de l'Infrastructure juge bon.

L'agence gère une superficie locative de 47,0 millions de pieds carrés : 35,9 millions de pieds carrés sont la propriété de la province et 11,1 millions de pieds carrés sont loués auprès du secteur privé. En outre, une superficie de 97 123 acres de terrains est la propriété exclusive de la province (portefeuille immobilier général).

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(d) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Infrastructure Ontario figure désormais à l'Annexe A de l'accord de réciprocité fiscale Canada-Ontario et bénéficie d'une exemption des taxes sur les biens et les services. Depuis le 1^{er} juillet 2010, Infrastructure Ontario est assujettie à la taxe de vente harmonisée (TVH).

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes comptables

Les présents états financiers sont établis en conformité avec les méthodes et les normes comptables recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Les états financiers ont été préparés en se fondant sur le principe de la continuité de la participation de OIPC et ORC qui exige que l'entité prorogée, Infrastructure Ontario, présente les états financiers courants et comparatifs comme si les deux entités avaient été regroupées depuis leur constitution. Avant leur fusion, les mandats de OIPC et ORC couvraient des activités complémentaires qui sont reprises par Infrastructure Ontario. Tous les actifs et passifs ont été transférés à Infrastructure Ontario.

Comme STADCO s'est dessaisie, avant la fusion, de ses actifs et passifs ainsi que de ses activités au profit du ministère de

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

L'Infrastructure et n'apportait aucun actif ou passif, ni d'activités, à l'organisme fusionné, STADCO est comptabilisé à l'aide de la méthode d'acquisition, sans prix d'achat payé, sans actif acquis et sans passif pris en charge.

Par conséquent, les états financiers annuels courants et comparatifs prennent en compte l'ensemble de l'exercice d'exploitation de Infrastructure Ontario, OIPC et ORC, mais excluent STADCO après ajustements des montants dus aux autres entités.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des produits et des charges comptabilisés pour la période sur laquelle portent les états financiers. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a fait des estimations sont le pourcentage d'avancement des projets par rapport aux coûts et aux revenus des projets et la provision pour moins-value sur le portefeuille de prêts. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations, et l'incidence de ces derniers sera comptabilisée dans les périodes à venir.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts et de placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir sont présentés à leur valeur de réalisation nette estimative.

Les prêts assortis de conditions avantageuses sont présentés à leur valeur actualisée, déterminée à un taux correspondant au coût d'emprunt d'Infrastructure Ontario. La différence entre la valeur nominale du prêt et sa valeur actualisée est, en soi, une subvention. Seuls les prêts du programme 2003-2004 ont été consentis à des conditions avantageuses. Les prêts assortis de conditions avantageuses sont comptabilisés à leur valeur nominale diminuée de la partie subvention. La partie subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts à conditions avantageuses à la date de l'octroi du prêt et est amortie sur la durée du prêt de façon à ce qu'il y ait concordance avec la subvention d'intérêts sous-jacente.

Provision pour moins-value sur le portefeuille de prêts

La provision pour moins-value sur le portefeuille de prêts est maintenue à un niveau jugé acceptable par Infrastructure Ontario pour absorber les ajustements d'évaluations et les pertes sur prêts. La provision pour moins-value consiste en une provision générale qui est révisée périodiquement.

La provision pour moins-value est établie par rapport au portefeuille de prêts; une évaluation prudente par Infrastructure Ontario de la conjoncture économique et des conditions du secteur et du portefeuille indique que cette provision peut perdre de la valeur ou que des pertes se produisent. La provision pour moins-value est sous-tendue par un processus de cote de risque selon lequel des cotes de risque sont attribuées au moment de la constitution du dossier de prêt, contrôlées régulièrement et ajustées pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Plusieurs facteurs sont pris en compte pour déterminer le niveau approprié de provision pour moins-value, notamment la sensibilité aux cotes de risque, les secteurs d'activité, la qualité du portefeuille, la combinaison des activités, la conjoncture économique et la situation du marché du crédit.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. La durée de vie utile estimative des actifs est la suivante :

Matériel informatique	3 ans
Mobilier, agencement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Améliorations locatives	5 à 10 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

Dépréciation des actifs

L'agence soumet la valeur comptable de ses actifs à long terme à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent la possibilité que la valeur comptable ne soit pas recouvrable. La recouvrabilité des actifs à long terme est déterminée en évaluant la valeur comptable des actifs qui peuvent être recouverts par rapport aux estimations de flux de trésorerie futurs non actualisés. Lorsqu'un actif est déprécié, selon le test ci-dessus, une perte de valeur est évaluée et comptabilisée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. À ce jour, il n'y a pas eu de perte de valeur.

Coûts reportés des projets

Les coûts reportés des projets représentent les coûts reportés accumulés pour les projets qui ne sont pas encore entrés en phase de construction. Les frais de pré-construction comprennent les honoraires des conseillers juridiques et des conseillers techniques, les dépenses communes de personnel, les frais généraux et administratifs et les intérêts.

Comptabilisation des produits

Intérêts sur prêts

L'intérêt sur les placements et les prêts à recevoir est comptabilisé à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Honoraires

Infrastructure Ontario fournit des services professionnels dont le prix est établi en fonction des coûts ou des contrats à forfait. Pour les contrats établis en fonction des coûts, les produits sont comptabilisés lorsque les coûts sont engagés. Les produits des contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur les ratios établis entre les frais engagés et l'estimation totale des frais pour les projets qui sont entrés dans leur phase de construction. Les pertes, le cas échéant, liées aux contrats à forfait sont comptabilisées au cours de la période où elles sont constatées.

Les produits liés aux frais remboursables des contrats à forfait sont comptabilisés lorsque les projets entrent en phase de construction.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

Coûts à recouvrer

Les coûts à recouvrer sont constatés à titre de produits lorsque les frais connexes sont engagés.

Crédit de financement

Infrastructure Ontario reçoit du financement du ministère de l'Infrastructure en ce qui concerne les charges de la société pendant l'exercice. Le financement est comptabilisé comme revenu non gagné jusqu'à ce que la société engage des dépenses. Une fois que les dépenses de la société sont encourues, le financement est comptabilisé comme produits.

Charge de location

La charge de location est comptabilisée conformément aux conventions de bail.

Comptabilisation des instruments dérivés

Infrastructure Ontario est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt pendant la période allant de la contraction de la dette à long terme au financement d'organismes publics. Aux fins de gestion de ce risque de taux d'intérêt, Infrastructure Ontario utilise des instruments financiers présentant des caractéristiques similaires à un instrument de couverture. Infrastructure Ontario achète des obligations de la province d'Ontario assorties de conditions similaires à sa dette à long terme. Infrastructure Ontario a rigoureusement documenté son objectif et sa stratégie de gestion du risque, y compris la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert.

Les instruments de couverture sont classés dans les placements à long terme. Les gains et les pertes découlant des opérations de couverture sont reportés et amortis selon la méthode linéaire en résultat sur la durée de la dette sous-jacente, qui vient à échéance entre août 2012 et juin 2041.

Infrastructure Ontario a choisi de ne pas adopter la comptabilité de couverture pour ses swaps de taux d'intérêt comme il est décrit à la Note 2.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

2. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario utilise diverses stratégies de gestion du risque et exerce ses activités dans des limites strictes d'exposition au risque afin de s'assurer que son exposition au risque est gérée de façon prudente et efficace. Parmi les stratégies variées auxquelles elle a recours, il y a l'utilisation d'instruments financiers dérivés (« dérivés »). Infrastructure Ontario n'utilise pas de dérivés à des fins spéculatives.

Les dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur d'instruments sous-jacents. Étant à la fois emprunteur et prêteur, Infrastructure Ontario utilise des dérivés pour constituer des couvertures de flux de trésorerie à l'égard d'instruments ayant des dates d'échéance différentes. Les couvertures sont constituées au moyen de swaps de taux d'intérêt, qui sont des contrats juridiques en vertu desquels Infrastructure Ontario convient avec une autre partie d'échanger des flux de trésorerie fondés sur un ou plusieurs montants notionnels en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période déterminée. Les swaps permettent à Infrastructure Ontario de porter en diminution les uns des autres ses prêts et ses dettes obligataires, les convertissant ainsi effectivement en des instruments ayant des caractéristiques plus souhaitables. Infrastructure Ontario a échangé certains de ses prêts à taux fixe et portefeuilles de titres de créance à taux fixe en des instruments à taux flottant. Les charges d'intérêt des swaps sont portées en diminution des produits du programme de prêts.

Toutes les opérations de swap ont été conclues avec l'Office ontarien de financement (« OOF ») comme autre partie contractante. L'OOF a la faculté, à certaines dates à l'intérieur de la période de swap, de réviser un swap individuel et il peut en résulter un règlement en espèces ou un encaissement, bien que la révision n'affecte pas l'efficacité de l'opération de swap. L'OOF, en sa qualité d'intermédiaire, a conclu avec des institutions financières indépendantes des contrats simultanés comportant les mêmes conditions et il assume le risque de crédit des opérations de swap.

Le tableau ci-dessous donne un échéancier des dérivés d'Infrastructure Ontario en circulation au 31 mars 2012, sur la base des montants notionnels des contrats. Les montants notionnels des swaps de taux d'intérêt représentent le montant auquel les taux fixes et flottants sont appliqués pour calculer l'échange de flux de trésorerie. Les montants notionnels ne sont pas comptabilisés au bilan. Ils représentent le volume des contrats de dérivés en circulation et ne sont pas représentatifs du risque de crédit, du risque de marché ou des flux de trésorerie réels liés à ces instruments.

Échéance	À moins de 1 an	2 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 15 ans	Plus de 15 ans	Total Valeur nominale
(en milliers de dollars)						
Dettes	-	1 311	653	87	607	2 658
Prêts à recevoir	197	775	899	684	648	3 203

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011
Encaisse	8 889 \$	50 778 \$
Placements à court terme	596 238	784 696
	605 127 \$	835 474 \$

Les placements à court terme comprennent les placements sur les marchés monétaires comptabilisés au coût, lesquels se rapprochent de leur valeur au marché. Au 31 mars 2012, les taux d'intérêt sur ces placements variaient de 0,99 % à 1,24 % (2011 - 0,95 % à 1,36 %).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

4. DÉBITEURS

(en milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011
Comptes clients	879 \$	6 182 \$
TVH et TPS	4 153	4 984
Subvention du ministère de l'Infrastructure	-	5 265
Recouvrement du MCSCS - Modernisation de OPP	3 633	-
Recouvrements du ministère de l'Infrastructure - Jeux panaméricains et parapanaméricains	-	17 090
Recouvrements liés à des projets	63 826	39 012
Autres débiteurs	286	228
	72 777 \$	72 761 \$

5. PRÊTS À RECEVOIR

(en milliers de dollars)	31 mars 2012		31 mars 2011	
Avances sur construction				
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure	520 342 \$		460 325 \$	
Total	520 342		460 325	
Obligations non garanties à recevoir		Pourcentage d'intérêt		Pourcentage d'intérêt
Programme de prêts à conditions de faveur				
Échéance de moins de 5 ans	-		280	1,87 - 2,31
6 à 10 ans	118 233	2,06 - 2,71	143 347	2,06 - 2,71
11 à 15 ans	52 632	2,28 - 2,67	57 875	2,28 - 2,67
16 à 20 ans	349 383	2,36 - 2,95	371 530	2,36 - 2,95
Plus de 20 ans	72 521	2,08 - 3,05	75 058	2,52 - 3,05
	592 769		648 090	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure				
Échéance de moins de 5 ans	-		46 821	1,48 - 5,07
6 à 10 ans	335 437	2,56 - 5,20	272 151	2,91 - 5,20
11 à 15 ans	467 538	3,11 - 5,37	304 355	3,71 - 5,37
16 à 20 ans	849 264	3,41 - 5,89	620 329	3,81 - 5,89
Plus de 20 ans	1 001 331	1,87 - 5,91	715 801	3,97 - 5,91
	2 653 570		1 959 457	
Total	3 246 339		2 607 547	
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur				
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur, au début de l'exercice	(98 866)		(110 555)	
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	10 856		11 689	
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur, à la fin de l'exercice	(88 010)		(98 866)	
Provision pour l'évaluation des prêts	(3 700)		(2 190)	
Prêts à recevoir	3 674 971 \$		2 966 816 \$	

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

Rider B

Les avances pour construction sont à recevoir par les municipalités, les universités et d'autres organismes publics. Le taux d'intérêt pour ces prêts à la construction est fixé à la moitié du taux préférentiel et des acceptions bancaires de 30 jours sur le programme de prêts à conditions de faveur et des acceptions bancaires de 30 jours plus 10 points de base sur le programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure.

Les obligations non garanties à recevoir sont dues aux municipalités, universités et autres organismes publics et sont assorties d'échéance s'étalant entre 5 ans et 40 ans.

Infrastructure Ontario a atténué son risque de crédit à l'aide de son portefeuille de prêts courants. L'agence est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province permettant que les fonds dus à un emprunteur recevant un financement de la province soient redirigés vers Infrastructure Ontario. Les prêts accordés à des emprunteurs non gouvernementaux sont assujettis à des clauses restrictives sur les actifs, et l'emprunteur peut devoir fournir des contrats de sûreté et une assurance sur le prêt.

Au cours de l'exercice 2012, la direction a examiné son portefeuille de prêts et a déterminé qu'il était prudent d'établir une provision générale pour moins-value sur le portefeuille.

6. *CRÉANCES SUR PROJETS*

Les recouvrements sur projets sont comptabilisés lorsque la charge est engagée ou selon la méthode de l'avancement des travaux. Certaines créances sur projets, y compris les charges d'intérêts servant à financer les créances, ne seront pas facturées avant l'achèvement du projet. Les créances sur projets sont dues par divers ministères de l'Ontario.

7. *PLACEMENTS À LONG TERME*

Les placements à long terme consistent en obligations utilisées comme instruments de couverture tel que décrit à la Note 1, sont présentés au coût. Au 31 mars 2012, les taux d'intérêt sur ces placements variaient de 1,90 % à 5,20 % (2011 - 3,00 % à 5,75 %) et les échéances allaient d'août 2012 à juin 2041.

8. *FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE DE L'OOF*

L'Office ontarien de financement (OOF), un organisme de la province d'Ontario, a consenti à Infrastructure Ontario une facilité de crédit renouvelable subordonnée à hauteur de 200 millions de dollars destinés au fonds de roulement nécessaire pour les projets. Les avances doivent être remboursées à l'achèvement des projets distincts. Au 31 mars 2012, Infrastructure Ontario utilisait 83 millions de dollars (2011 - 123 millions de dollars) de cette ligne de crédit, à un taux d'intérêt correspondant au coût d'emprunt de la province pour des emprunts d'une durée semblable. Les intérêts varient entre 1,98 % et 2,64 % (2011 - 1,98 % et 4,00 %) et les échéances vont de décembre 2012 à avril 2014.

Infrastructure Ontario a appliqué un nouveau règlement d'emprunt à compter du 6 juin 2011 qui prolonge jusqu'au 29 juin 2016 l'autorisation d'emprunter des fonds de l'organisme et repousse la date du remboursement obligatoire de tous les emprunts au 29 juin 2019. Par conséquent, Infrastructure Ontario et OOF ont conclu une entente modificative qui prolonge jusqu'au 29 juin 2016 la période pendant laquelle Infrastructure Ontario peut emprunter des fonds et repousse la date du remboursement obligatoire au 29 juin 2019.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

9. DETTE – PROGRAMME D'EMPRUNT

(en milliers de dollars)	31 mars 2012	31 mars 2011
Papier commercial	604 149 \$	739 114 \$
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	1 250 000	1 250 000
Obligations de l'OIPC	1 635 000	1 050 000
Emprunt à la province de l'Ontario	799 681	799 681
Emprunt à l'Agence Ontarienne des Eaux	120 000	120 000
Emprunt à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants	213 257	31 110
	4 622 087	3 989 905
Frais d'émission de dette	(9 422)	(8 484)
	4 612 665 \$	3 981 421 \$

Papier commercial

Infrastructure Ontario émet des billets dans le cadre d'un programme de papier commercial. Les fonds servent à combler les besoins de financement à court terme, y compris la gestion de la trésorerie, le financement des actifs et les exigences générales du fonctionnement. Le programme est autorisé à émettre un maximum de 750 millions de dollars pour des durées pouvant aller jusqu'à un an. Au cours de l'exercice, les intérêts sur les billets ont varié de 1,03 % à 1,18 % (2011 - 1,09 % à 1,17 %). Au 31 mars 2012, les échéances allaient d'avril 2012 à juin 2012.

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

Au moment de sa fusion avec OSIFA, Infrastructure Ontario a pris en charge 650 millions de dollars d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Les obligations portent intérêt au taux de 4,60 % par année et viennent à échéance le 1^{er} juin 2015.

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis des obligations d'une valeur de 300 millions de dollars pour le renouvellement de l'infrastructure. Les obligations portent intérêt au taux de 4,70 % par année et viennent à échéance le 1^{er} juin 2037.

Le 26 août 2008, Infrastructure Ontario a émis des obligations d'une valeur de 300 millions de dollars pour le renouvellement de l'infrastructure. Les obligations portent intérêt au taux de 3,95 % par année et viennent à échéance le 3 juin 2013.

Obligations de l'OIPC

Infrastructure Ontario a émis des obligations à la province d'Ontario afin de financer son programme de prêts. Ces obligations sont des obligations subordonnées de Infrastructure Ontario et seront remboursées en dernier lieu concurrentement à la dette publique non garantie actuelle et future de Infrastructure Ontario. Les obligations portent intérêt à des taux allant de 2,02 % à 4,96 % (2011 - 2,75 % à 4,96 %) par an et les échéances vont de septembre 2014 à juin 2041. Les intérêts sur ces obligations sont versés semestriellement jusqu'à l'échéance.

Emprunt à la province de l'Ontario

La province d'Ontario a consenti à Infrastructure Ontario un prêt subordonné de 50 ans d'environ 800 millions de dollars en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Les intérêts sur le billet sont révisés trimestriellement, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et ils sont payables trimestriellement. Au 31 mars 2012, l'intérêt sur le billet à ordre a été fixé à 0,99 % (2011 - 1,01 %).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

Emprunt à l'Agence Ontarienne des Eaux

L'Agence Ontarienne des Eaux (AOE), une agence de la province d'Ontario, a consenti un prêt subordonné de 20 ans de 120 millions de dollars à Infrastructure Ontario, en contrepartie d'un billet venant à échéance le 1^{er} mars 2023. Les intérêts sur le billet sont révisés mensuellement, le taux d'intérêt étant fixé à quatre points de base en dessous du taux offert moyen à un mois en dollars canadiens, et ils sont payables trimestriellement. Au 31 mars 2012, l'intérêt sur le billet à ordre a été fixé à 1,16 % (2011 - 1,20 %).

Les emprunts à l'agence ontarienne des eaux et à la province d'Ontario fournissent : i) une protection du crédit pour les investisseurs en obligations non subordonnées telles que les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure et le papier commercial, ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario, et iii) un capital de base à long terme stable qui permet à Infrastructure Ontario d'obtenir une cote de crédit élevée.

Emprunt à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants

La Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (SOGFII), un organisme de la province d'Ontario, consent des prêts subordonnés d'une durée de cinq ans. Ces prêts sont des obligations subordonnées de Infrastructure Ontario et seront remboursés en dernier lieu concurrentement à la dette publique non garantie actuelle et future de Infrastructure Ontario. Les obligations portent intérêt à des taux allant de 1,55 % à 3,05 % (2011 - 2,99 % à 3,01 %) par an et les échéances vont de janvier 2016 à février 2017. Les intérêts sur ces prêts sont versés semestriellement jusqu'à l'échéance.

Frais d'émission d'obligations

Les frais d'émission d'obligations engagés lors de l'émission des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure et des obligations de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure sont déduits de la dette connexe et amortis selon la méthode linéaire sur la durée des obligations émises à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 31 mars 2012	Valeur nette 31 mars 2011
Matériel informatique	17 028 \$	16 108 \$	920 \$	1 567 \$
Mobilier et agencement	1 984	1 577	407	525
Améliorations locatives	9 828	4 869	4 959	5 669
	28 840 \$	22 554 \$	6 286 \$	7 761 \$

11. COÛTS REPORTÉS DES PROJETS

Les coûts reportés des projets représentent les coûts reportés accumulés pour les projets qui ne sont pas encore entrés en phase de construction. Lorsque le projet entre dans cette phase, les produits et les charges connexes sont comptabilisés pendant le même exercice. Les coûts reportés des projets comprennent également les coûts encourus lors de la vérification diligente dans le cadre du recouvrement à l'achèvement de ses projets.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

12. FRAIS D'INTÉRÊT

(en milliers de dollars)	March 31, 2012	March 31, 2011
Papier commercial	7 415 \$	5 777 \$
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	56 160	55 850
Obligations de l'OIPC	52 149	31 915
Emprunt à la province de l'Ontario	8 157	5 811
Emprunt à l'Agence Ontarienne des Eaux	1 401	1 075
Emprunt à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants	3 055	101
	128 337 \$	100 529 \$

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'agence dépend de la province sur le plan économique puisqu'il a reçu 52 % de ses revenus pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 de la province aux fins de prestations de services aux différents organismes de la Couronne et ministères de l'Ontario, notamment le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère du Procureur général, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, le ministère des Services gouvernementaux, le ministère de la Sécurité communautaire et des services correctionnels et le ministère des Transports, en plus du ministère de l'Infrastructure.

Les principales sources de revenus de la société provenant de la province sont :

1. Honoraires
Des honoraires établis en fonction du marché sur un pourcentage des coûts sont facturés pour des services, notamment la gestion de projet, la gestion de contrat et le développement lié aux travaux publics, qui sont offerts à différents ministères.
2. Frais de gestion
Des honoraires établis en fonction du marché sur un pourcentage des coûts sont facturés pour des services, notamment en matière d'immobilier et de gestion de projet qui sont fournis au portefeuille immobilier général du ministère de l'Infrastructure.
3. Coûts à recouvrer
Certains projets et services sont fournis par le ministère de l'Infrastructure et d'autres ministères sur une base de recouvrement des coûts.
4. Crédit de financement
Infrastructure Ontario reçoit du financement du ministère de l'Infrastructure pour couvrir les dépenses de la société.

Infrastructure Ontario est grevé de prêts portant intérêts attribués par l'Agence Ontarienne des Eaux (AOE), la province de l'Ontario, la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (SOGFI) et l'Office ontarien de financement (Note 9 et 12).

Infrastructure Ontario a encouru des frais de services de l'Office ontarien de financement s'élevant à 0,92 million de dollars (2011 - 1,1 million de dollars).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'agence fournit des prestations de retraite à certains de ses salariés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime multi-employeurs à prestations déterminées mis sur pied par la province d'Ontario. Le coût du régime de retraite de 0,54 million de dollars (2011 - 0,71 million de dollars) est fondé sur des formules établies par le Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et a été passé en charges. De plus, le coût des prestations complémentaires de retraite pour ces salariés est payé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas compris dans les états financiers.

L'agence offre un régime de retraite à cotisations déterminées à tous ses autres salariés à temps plein. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, deux régimes des retraites à cotisations déterminées étaient en vigueur : l'un pour les employés de chaque entité remplacée, OIPC et ORC, ainsi que les nouveaux employés se joignant au régime de l'OIPC. Chaque régime est assorti de cotisations de l'employé et de l'organisme différentes. Le 1^{er} avril 2012, l'agence a fusionné les régimes de retraite à cotisations déterminées.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, le coût de ce régime s'est élevé à 1,97 million de dollars (2011 - 2,02 millions de dollars).

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les valeurs comptables de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements à court terme, des créditeurs et charges à payer et des intérêts à payer se comparent à leurs justes valeurs en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

L'agence gagne des intérêts sur ses prêts à recevoir et ses placements à court et à long terme et paie des intérêts sur ses dettes à court et à long terme. Dans la mesure où ces instruments financiers viennent à échéance ou voient leurs taux révisés à divers moments, l'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt. Afin d'atténuer ce risque, la direction fait une gestion active des échéances de ces actifs et passifs financiers en utilisant notamment des contrats de swap de taux d'intérêt comme il est expliqué dans la Note 2.

16. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires et de l'exercice de ses activités, Infrastructure Ontario peut être exposée à diverses poursuites judiciaires. Au 31 mars 2012, Infrastructure Ontario n'était au courant d'aucune poursuite engagée.

17. ENGAGEMENTS

Programme de prêts :

(en milliers de dollars)		
Année du programme	Financement approuvé	Fonds avancés
2004 - 2005	\$ 582 000	\$ 466 000
2005 - 2006	319 000	261 000
2006 - 2007	49 000	40 000
2007 - 2008	434 000	393 000
2008 - 2009	648 000	595 000
2009 - 2010	1,035 000	857 000
2010 - 2011	962 000	523 000
2011 - 2012	826 000	501 000
	\$ 4 855 000	\$ 3 636 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

Les paiements minimums annuels de location en vertu des contrats de location-exploitation pour l'espace de bureau de l'organisme et les véhicules pour les cinq prochains exercices :

(en milliers de dollars)		
Exercice	Montant	
2012 - 2013	2 371	\$
2013 - 2014	2 334	
2014 - 2015	2 366	
2015 - 2016	2 007	
2016 - 2017	1 799	
Par la suite	1 138	
	<u>12 015</u>	<u>\$</u>

18. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

Infrastructure Ontario détient en fiducie plusieurs comptes bancaires de fonctionnement et un compte de placements à court terme qu'elle administre au nom du ministère de l'Infrastructure. Les comptes sont directement liés aux activités du portefeuille immobilier général du ministère de l'Infrastructure pour lequel l'agence agit à titre de gestionnaire financier en vertu de la Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, les fonds détenus en fiducie pour le compte du ministère de l'Infrastructure s'élevaient à 166,2 millions de dollars (2011 - 115,4 millions de dollars). La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) oblige Infrastructure Ontario à percevoir les impôts fonciers et les fonds de réserve comme condition pour pouvoir fournir des prêts au logement abordable. En vertu du certificat d'assurance de la SCHL, les fonds doivent être détenus dans un compte en fiducie administré par Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2012, les fonds sous gestion s'élevaient à 0,66 million de dollars (2011 - 0,03 million de dollars).

Infrastructure Ontario administre des fonds au titre d'agent du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse en ce qui a trait au projet du Centre de jeunes Roy McMurtry. Infrastructure Ontario agit à titre de fiduciaire pour ce compte comme le spécifie l'entente. Les fonds ont permis à Infrastructure Ontario de faire au nom du ministre le paiement final au consortium de construction. Au 31 mars 2012, les fonds sous gestion s'élevaient à 0,63 million de dollars (2011 - 0,60 million de dollars), ce qui représente le solde de la retenue sur le paiement au consortium de construction.

Au 31 mars 2011, Infrastructure Ontario administre des fonds au titre d'agent du ministère de la Sécurité communautaire et des services correctionnels en ce qui a trait au projet du Centre de détention du Sud de Toronto. En avril 2011, ces fonds ont été versés au nom du ministre au consortium de construction. Au 31 mars 2012, les fonds sous gestion s'élevaient à Néant \$ (2011 - 50 millions de dollars).

Les fonds de fiducie sous gestion sont exclus des états financiers de l'agence.

19. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Tel qu'illustré en Note 13, Infrastructure Ontario dépend sur le plan économique de la province de l'Ontario, car la majorité des produits provient de services fournis aux différents ministères de la province.

Compte tenu du soutien de la province sous la forme d'un engagement pluriannuel à l'égard des projets d'infrastructure publique et d'un prêt de 50 ans, Infrastructure Ontario est considérée comme une entité pérenne.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

20. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'information financière de Infrastructure Ontario tient compte de la manière dont l'entreprise est gérée et de la façon dont les opérations sont classées aux fins de planification et de mesure du rendement. Le tableau suivant fournit un résumé de l'information supplémentaire par unité :

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012						
(en milliers de dollars)	Grands projets	Prêt	Gestion immobilière	Terrains Ontario	Expansion de la Société	Total
Produits						
Intérêts sur prêts	- \$	121 043 \$	- \$	- \$	- \$	121 043 \$
Produit de placement	-	20 143	-	-	-	20 143
Honoraires	64 700	-	-	-	-	64 700
Frais de gestion	-	-	18 558	-	-	18 558
Coûts recouvrables	41 853	100	3 896	1 586	-	47 435
Crédit de financement	-	-	9 144	13 400	-	22 544
Autres produits	35	-	-	-	-	35
	106 588	141 286	31 598	14 986	-	294 458
Charges						
Salaires et avantages sociaux	19 232	3 829	22 043	6 074	588	51 766
Frais généraux et administratifs	6 777	2 577	7 499	1 850	230	18 933
Charges du programme (recouvrement)	73 729	133 250	-	-	(818)	206 161
	99 738	139 656	29 542	7 924	-	276 860
Restructuration - produits liés à la remise de dette	-	-	-	-	-	-
Excédent d'exploitation (perte)	6 850	1 630	2 056	7 062	-	17 598
Restructuration de la Société Charges	-	-	-	-	-	869
Excédent	-	-	-	-	-	16 729

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 Retraité - Note 22						
(en milliers de dollars)	Grands projets	Prêt	Gestion immobilière	Ontario Terrains	Expansion de la Société	Total
Produits						
Intérêts sur prêts	- \$	96 210 \$	- \$	- \$	- \$	96 210 \$
Produit de placement	-	16 218	-	-	-	16 218
Honoraires	65 652	-	-	-	-	65 652
Frais de gestion	-	-	20 745	-	-	20 745
Coûts recouvrables	28 642	-	10 516	1 683	-	40 841
Crédit de financement	4 739	527	9 145	13 400	-	27 811
Autres produits	-	-	237	79	-	316
	99 033	112 955	40 643	15 162	-	267 793
Charges						
Salaires et avantages sociaux	18 553	3 061	26 873	8 662	-	57 149
Frais généraux et administratifs	8 439	2 736	13 910	2 755	-	27 840
Charges du programme (recouvrement)	47 322	105 112	-	-	-	152 434
	74 314	110 909	40 783	11 417	-	237 423
Restructuration - produits liés à la remise de dette	-	200 319	-	-	-	200 319
Excédent d'exploitation (perte)	24 719	202 365	(140)	3 745	-	230 689
Charges de restructuration de la Société	-	-	-	-	-	7 139
Excédent	-	-	-	-	-	223 550

21. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Restructuration de la dette

Le 28 juillet 2010, Infrastructure Ontario s'est vue accorder une remise de la dette de 200 millions de dollars sur le prêt de la province de l'Ontario, ce qui a réduit l'obligation d'Infrastructure Ontario de 1 milliard de dollars à environ 800 millions de dollars. La remise de la dette a été comptabilisée comme produits et en réduction du prêt de la province de l'Ontario.

Restructuration de la Société

Comme il en est fait mention à la Note 1, OIPC, ORC et STADCO ont fusionné le 6 juin 2011 pour poursuivre leurs activités sous le nom de Société ontarienne de travaux d'infrastructure.

Infrastructure Ontario a comptabilisé un montant de 7,1 millions de dollars en coûts associés à la fusion au 31 mars 2011. Ce montant comprend les indemnités de départ de 6,4 millions de dollars et les radiations des améliorations locatives de 0,7 million de dollars.

Au cours de l'exercice, Infrastructure Ontario a engagé d'autres dépenses de restructuration, d'une valeur de 0,87 million de dollars, liées à l'intégration des entités remplacées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et 2011

(en milliers de dollars)	31 mars 2012			31 mars 2011		
	Restructuration de la Société	Restructuration de la gestion immobilière régionale	Total	Restructuration de la Société	Restructuration de la gestion immobilière régionale	Total
Solde au début de l'exercice	6 241 \$	47 \$	6 288 \$	- \$	920 \$	920 \$
Augmentation (diminution) de la provision	-	(1)	(1)	7 102	37	7 139
Radiations des améliorations locatives	-	-	-	(748)	-	(748)
Indemnités de départ	(4 918)	(46)	(4 964)	(113)	(910)	(1 023)
Solde à la fin de l'exercice	1 323 \$	- \$	1 323 \$	6 241 \$	47 \$	6 288 \$

22. RETRAITEMENT DES PÉRIODES ANTÉRIEURES

Au cours de l'exercice, la direction a déterminé que l'amortissement des primes associées aux obligations à long terme achetées en 2009 et 2010 n'a pas été pris en compte avec exactitude dans les états financiers. La correction a été comptabilisée de manière rétrospective et a eu l'incidence suivante sur les états financiers comparatifs.

	31 mars 2012	31 mars 2011
Augmentation de l'amortissement - perte sur opération de couverture et coûts d'émission de la dette	- \$	2 082 \$
Diminution de l'excédent accumulé	3 180	1 098
Diminution des placements à long terme	-	3 180

23. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Émission de dette

Après le 31 mars 2012, la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants a fourni quatre prêts subordonnés de cinq ans dont le total s'élevé à 25 millions de dollars. Les obligations portent intérêt à des taux allant de 1,55 % à 2,33 % par an et les échéances s'échelonnent du 27 mars 2017 au 24 avril 2017.

Infrastructure Ontario a également émis une obligation OILC à la province d'Ontario d'un montant de 50 millions de dollars afin de financer son programme de prêts. Les obligations portent intérêt au taux de 3,18 % par année et viennent à échéance le 2 juin 2022. Les intérêts sur cette obligation sont versés semestriellement jusqu'à l'échéance.

24. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.



1 DUNDAS STREET WEST SUITE 2000, TORONTO ON M5G 2L5

TÉLÉPHONE : 416.327.3937 NUMÉRO SANS FRAIS : 1.877.863.9672 TÉLÉCOPIEUR : 416.327.1906

WWW.INFRASTRUCTUREONTARIO.CA